

P R E

---

# (Pré)publications

FORSKNING OG UNDERVISNING

Web-tidsskrift for præpublikationer



Afdeling for Fransk, Institut for Sprog, Litteratur og Kultur  
Aarhus Universitet

Nummer 192 – September 2008

P U B

## I dette nummer

Efter fem års fravær vender (Pré)publications nu tilbage. Instituttet ser anderledes ud end det var tilfældet da forrige nummer blev udgivet, og det er således ikke længere muligt at angive 'Romansk Institut' som udgivelsessted. Denne genoplivning af (Pré)publications er primært et projekt blandt ph.d.-studerende og undervisere på Fransk-studiet, og den redaktionelle linie er fra starten at tidsskriftet først og fremmest skal bruges til egentlige præpublikationer, og vi har derfor ikke noget peer-review-system til bedømmelse af artiklerne inden de i færdig form udgives i (Pré)publications, udover redaktionens og eventuelle gæste-læseseres kommentarer og forslag til ændringer. Idéen med at genstarte dette tidsskrift er på denne måde at åbne et forum for nye idéer, uden for stramme restriktioner på form eller omfang.

Ligesom nummer 191 af (Pré)publications fra september 2003 udkommer dette nummer 192 og fremtidige numre af dette tidsskrift kun i elektronisk form. Det publiceres på Fransks hjemmeside, og udgangspunktet – at forfattere har en eller anden relation til Fransk-studiet – er således tydeligt fra starten. Det er dog også vigtigt i forbindelse med genåbningen af et tidsskrift for egentlige præpublikationer her på stedet at den redaktionelle linie ikke følges slavisk, og at bidrag fra andre romanske sprog også er velkomne, ligesom bidrag fra forskellige discipliner (lingvistik, litteratur, historie, etc.) også er det. Udgivelsesproget er dog begrænset til enten at være dansk, fransk eller – hvis forfatteren ikke føler sig hjemme i nogen af de sprog – engelsk. Det siger endvidere sig selv i forbindelse med den åbne redaktionelle linie, at ingen udgivelsesdatoer er lagt fast på forhånd – (Pré)publications udkommer når redaktionen har sat et nummer sammen af det materiale der er sendt ind.

Dette første nummer, der markerer (Pré)publications' tilbagevenden, består af to artikler, begge inden for lingvistik, og begge skrevet af ph.d.-studerende fra Fransk – i øvrigt to af medlemmerne af (Pré)publications-redaktionen på udgivelse nummer 192.

Katrine Tafteberg Jakobsen undersøger i sin artikel forskellige læsninger af genitiv på dansk og fransk, påpeger tvetydigheder og kommer i den forbindelse omkring både afledningsmønstre, samt subjektiv og objektiv genitiv – og de sammenhænge hvor de to typer er i en form for konkurrence med hinanden.

Mads Jønsson foreslår i sin artikel en ny løsning af problemet omkring passiv i grammatisk analyse ved at tilføje et tekstuel niveau til den grammatiske analyse, hvori der indgår en række fænomener som analysen har vanskeligt ved at behandle.

Redaktionen håber at vore læsere vil tage vel imod det genoplivede (Pré)publications, og at vi får mange bidrag til talrige fremtidige udgivelser. Bidrag kan sendes til et af redaktionens medlemmer.

Ved genopstarten består (Pré)publications-redaktionen af

Merete Birkelund

[rommbi@hum.au.dk](mailto:rommbi@hum.au.dk)

Katrine Tafteberg Jakobsen

[romkbtj@hum.au.dk](mailto:romkbtj@hum.au.dk)

Mads Jønsson

[frambj@hum.au.dk](mailto:frambj@hum.au.dk)

Gæstelæser på bidragene til nummer 192: Henning Nølke

(Pré)publications #192, Århus, september 2008

© forfatterne på samtlige artikler.

# La nature ambiguë du syntagme nominal déverbal.

## Étude comparative du danois et du français.

Katrine Tafteberg Jakobsen

### Resumé:

Objektiv genitiv og subjektiv genitiv er to klassisksproglige kategorier, der kan observeres både i moderne dansk og fransk. Det interessante ved disse konstruktioner er, at de i visse tilfælde fremstår som tvetydige. Både den umiddelbare sproglige kontekst og den kulturelle og tidslige forankring af teksten er af afgørende betydning for den fortolkning, der lægges i genitiven i det verbalafledte nominalsyntagme.

### **Introduction :**

Cet article étudie le syntagme nominal dont le noyau est constitué d'un nom d'action de type déverbal tel le segment phrastique suivant :

(1) Romernes undertrykkelse.

D'un point de vue syntaxique, ce syntagme paraît simple. Il comporte deux noms dont le premier porte la marque du génitif -s et remplit une fonction de complément du nom par rapport au noyau constitué de *undertrykkelse*. Jusque là, les choses restent simples. Cela se complique néanmoins quant à l'interprétation sémantique qui, comme on le verra, a des répercussions directes sur l'analyse syntaxique. Cet article cherchera, à travers l'étude de constructions dites au génitif subjectif et au génitif objectif, à montrer comment s'articule l'interaction entre ces deux niveaux d'analyse grammaticale – sémantique et syntaxique. Plus précisément, il sera question de se pencher sur la nature ambiguë du nom au génitif. Quand est-ce qu'il y a ambiguïté sémantique et pourquoi ?

Cette étude, en prenant comme point de départ le danois pour établir des comparaisons avec le français, tente de discerner en quoi le danois, langue germanique, diffère et/ou se rapproche du français, langue romane. L'approche comparative s'avère en effet intéressante lorsqu'il s'agit d'examiner quels facteurs opèrent dans le syntagme nominal

déverbal du type *Romernes undertrykkelse af gallerne* par rapport à son équivalent français *La répression des Gaulois par les Romains*. Il conviendra de creuser un peu plus la surface de ce genre de constructions en établissant des mini-statistiques sur les interprétations objective ou subjective du génitif. Cette étude ne prétend en rien être exhaustive mais serait plutôt à considérer comme un défrichage de problèmes pouvant mener à de futures pistes de recherche. C'est pourquoi l'auteur de cet article aimerait solliciter l'indulgence du lecteur qui pourrait lui reprocher la simplicité ou l'évidence de certaines hypothèses avancées par la suite.

L'étude comporte trois volets. D'abord une partie théorique qui cherchera à définir la notion de génitif. Or, il s'avère que cette définition dépend, entre autres, de la langue étudiée, d'où la nécessité d'élargir cette notion dans le présent contexte. Ensuite, deux parties empiriques qui consisteront à faire des recherches sur KorpusDK (machine de recherche danoise), Frantext (machine de recherche française) et google.

À titre indicatif : SVO et « SVO » se distingue en ceci que le premier fait référence à la phrase conjuguée et le dernier (entre guillemets) au syntagme nominal déverbal.

## 1. Partie théorique :

### 1.1 La double nature du syntagme nominal déverbal :

Les génitifs subjectif et objectif opèrent à l'intérieur du syntagme nominal déverbal. Ce syntagme n'est pas unidimensionnel mais possède à la fois des traits nominaux et verbaux, d'où sa complexité. C'est une sorte de double nature sous la forme d'un syntagme nominal mais qui s'analyse et s'interprète de la même manière qu'une phrase:

	La phrase	Le syntagme nominal déverbal
Noyau	Verbe	Nom
Structure argumentale	Immanente	Héritée
Agent	Sujet	Génitif
Patient	Objet	(au sens large)

La double nature verbo-nominale du syntagme nominal déverbal réside dans le fait que le nom déverbal possède les mêmes propriétés formelles que le nom non-dérivé tout en ayant une structure argumentale, donc des propriétés grammaticales (relations thématiques et syntaxiques) qui sont l'apanage du verbe.

Comme il ressort de ce tableau, le génitif peut exprimer le rôle sémantique d'agent et de patient, d'où sa nature ambiguë :

*« Doué de la propriété de fonctionner aussi bien avec une signification d'objet qu'avec une signification de sujet dans des agencements de même forme, le génitif est susceptible d'entrer, en vertu même de sa syntaxe, dans des constructions ambiguës ». (Veyrenc 1972 : 216)*

### **1.2 Discussion préliminaire de la notion de génitif :**

Les notions de génitif subjectif et génitif objectif sont avant tout des termes empruntés aux langues classiques. Avant de procéder à une analyse de ces constructions, il convient de définir l'emploi du mot génitif, notion qui ne saurait se réduire à une simple désignation de possession. Du moins, ce n'est pas à cet emploi-là que le présent article fait référence. Le génitif est plutôt utilisé dans son acception la plus large. C'est ainsi qu'il a des rôles différents en fonction de son interprétation sémantique. À part le génitif de possession, le génitif peut également remplir la fonction de sujet ou d'objet logiques par rapport au nom déverbal qu'il complète<sup>1</sup>. Les dénominations de génitif subjectif et génitif objectif étant prises de la terminologie latine, elles ont, pourrait-on contester, moins de pertinence dans une langue non-casuelle comme le danois ou le français. Néanmoins, c'est cette désignation traditionnelle que l'on utilisera ici dans un souci de faciliter une approche comparative.

Le danois et le français modernes sont des langues non-casuelles avec, toutefois, des marques résiduelles de cas. À des stades antérieurs, ces langues disposaient cependant d'un système riche en morphologie flexionnelle. Jusqu'au Moyen-Âge, le génitif danois se déclinait en genre et en nombre pour ensuite s'uniformiser en -s (Knudsen 1967 : 43). En effet, dans les langues germaniques modernes, le -s génitif n'est plus une marque casuelle

---

<sup>1</sup> Les notions de « génitif objectif » et « génitif subjectif » sont prises directement de la grammaire classique « genitivus obojectivus » et « genitivus subjectivus ». En latin, les différents emplois de génitif peuvent se dénombrer jusqu'à six. On peut également distinguer entre le génitif de possession, le génitif partitif, le génitif de mesure et le génitif de qualité. (Morisset et al. 1999 ; 39)

proprement dite (Herslund 2002 : 44-45). Il serait plutôt une relation de possession (au sens large) ayant la forme d'un génitif prénominal, d'un syntagme prépositionnel postposé ou encore d'un pronom possessif (Dik 1997 : 160-161). Cette idée se trouve condensée dans la citation suivante :

*« Dans les nominalisations de langues indo-européennes classiques [...] le marquage morphologique génitif s'est étendu (en s'affaiblissant sémantiquement) aux arguments à valeur d'objet ou de sujet du nom d'action. Ce morphème casuel a donc différencié ses fonctions syntaxiques. [...] les valeurs agentives ou « d'objet » du génitif sont conservées par une langue comme le français sous deux fonctions syntaxiques de la préposition de ».*  
(Daladier 1999 : 108)

À la lumière des faits mentionnés ci-dessus, nous allons adopter une acception large de la définition du génitif dans la construction nominale déverbale. Dès lors, l'utilisation de la notion de génitif vaut à la fois pour les pronoms possessifs, les noms préposés et les compléments prépositionnels postposés (Delsing 1993 : 148). Dans la présente analyse, les pronoms possessifs seront laissés de côté.

## **2. Étude empirique du danois :**

### **2.1 L'emploi du génitif :**

Les grammairiens danois travaillant sur le génitif objectif et le génitif subjectif appliquent seulement ces termes aux constructions Ns-N (Nom[gen]-Nom), donc au génitif prénominal. Il faut dire que le terme de génitif est à peu près dépourvu de sens dans une description limitée à la construction N-af-N en danois. Mais dès qu'on regarde au-delà des frontières de la communauté linguistique danoise, il devient pertinent d'élargir le sens de génitif pour faciliter un travail de comparaison à travers des langues qui utilisent des procédés différents pour construire le génitif objectif et subjectif.

Le grammairien danois Paul Diderichsen distingue trois sortes de génitif :

(2) Génitif de possession : *Peters Hat*.

(3) Génitif objectif : *Amerikas Opdagelse* ("OV").

(4) Génitif subjectif : *Columbus' Opdagelse* ("SV") (Diderichsen 1970 : 109).

L'emploi du génitif dans (3) et (4) diffère de (2) dans le sens où les génitifs objectif et subjectif relèvent d'une structure argumentale correspondant aux phrases :

(3bis) X opdager Amerika.

(4bis) Columbus opdager X.

S'il y a accord sur la définition du génitif danois, les avis sont partagés quant à l'interprétation standard des constructions Ns-N dites ambiguës. À propos de l'ambiguïté syntaxique du génitif, le grammairien Palle Spore avance dans son livre sur la langue danoise que : « ...*quand les deux interprétations sont possibles, le génitif est toujours subjectif* ». Il décrit le génitif objectif comme « *très rare* » et le génitif subjectif comme n'étant « *pas très fréquent* » (Spore 1965 : 131).

Quant à Ole Togeby, il avance le contraire :

*"...det samme transitive verbalsubstantiv kan have både subjektiv og objektiv genitiv: gallernes undertrykkelse og romernes undertrykkelse af gallerne; kontraktens underskrivelse, parternes underskrivelse af kontrakten. Man kan her se at objektiv genitiv er standardtolkningen af genitiv, og kun hvis objektet allerede er føjet til ved en præpositionsforbindelse, kan genitiven være en subjektiv genitiv ved transitive verbalsubstantiver"* (O. Togeby 2003 : 317).

Il est vrai que le syntagme nominal *romernes undertrykkelse af gallerne* n'a qu'une interprétation possible : « sujet-verbe-objet ». Et il est également vrai que *gallernes undertrykkelse* s'interprète comme un génitif objectif ayant la structure « objet-verbe ». Mais est-il pour autant vrai que l'interprétation subjective du génitif ne soit possible que si le syntagme prépositionnel est présent? Il y a, en effet, nombre de contre-exemples qui minent ce postulat. Voici des exemples de Ns-N qui ont tous une interprétation « SV » sans pour autant être suivis d'un complément prépositionnel :

(5) stormens ødelæggelser, selskabets afgørelse (Baron 1995 : 35), straffefangens afsoning...

(6) ”på et tidspunkt havde den romerske kejser fået behov for de kristnes bistand, da modstanden mod Romernes undertrykkelse blev for stor.”  
(google.dk)

Ceci dit, l'interprétation standard du génitif semble bien être objective en danois, comme on peut aussi le conclure avec la citation suivante : *“the object interpretation is by and large the more common and natural one as over the subject interpretation. This holds for English as well as for many other languages”* (Seiler 1983 : 112). D'autant plus que la structure « OV » est la plus productive pour la formation des noms composés en danois. Il est donc possible d'en déduire que le syntagme nominal déverbal suit le même schéma que les noms composés.

Dans la plupart des exemples, deux tendances apparaissent : l'interprétation standard des syntagmes nominaux déverbaux « transitifs » est donc « SVO » (quand le complément prépositionnel est présent) et « OV » (quand le complément prépositionnel est omis). Mais en cas d'ambiguïté, quels indices linguistiques et/ou contextuels permettent une interprétation « SV » ou, dans des cas plus rares, « OVS » ?

## **2.2 Structures ambiguës:**

Mon étude empirique part de l'hypothèse que la construction Ns-N-af-N est univoque et reçoit toujours l'interprétation « SVO » en danois. Si cependant le syntagme prépositionnel est omis, le syntagme nominal réduit peut s'avérer ambigu et vaciller entre une interprétation « OV » ou « SV ». La structure de ces deux syntagmes nominaux calque celle des phrases correspondantes :

(7) Kvindens undertrykkelse af manden. → Kvinden undertrykte manden.

(8) Romernes undertrykkelse af gallerne. → Romerne undertrykte gallerne.

Cependant, l'omission du syntagme prépositionnel *af gallerne* og *af manden* permet une double lecture de ces syntagmes en état réduit :

(9) Kvindens undertrykkelse.

(10) Romernes undertrykkelse.

*Kvindens undertrykkelse* montre l'exemple d'un génitif objectif qui s'applique à des constructions où le génitif, marqué par -s, est l'objet de l'action exprimée par le nom déverbal *undertrykkelse*. Le génitif subjectif décrit le cas contraire où le génitif est l'agent de l'action dénotée par le nom déverbal comme c'est le cas de *Romernes undertrykkelse*. En théorie, les deux interprétations « SV » et « OV » sont possibles dans les deux exemples. Cependant, l'interprétation attribuée à ces deux syntagmes est fonction de facteurs extralinguistiques, telles les connaissances de faits historiques et sociaux. C'est ainsi que *Kvindens* est naturellement interprétée comme celle qui subit l'action de *undertrykkelse*. KorpusDK confirme que le nom *kvindens* est très fréquemment associé à *undertrykkelse*. Une recherche sur google.dk permet de vérifier que l'interprétation standard attribuée à *Romernes undertrykkelse* est bien « SV »<sup>2</sup>. Google.dk confirme aussi l'interprétation « OV » pour *Kvindens undertrykkelse*. Si *kvindens undertrykkelse* reçoit intuitivement l'interprétation « OV », *Mandens undertrykkelse*, en revanche, reçoit l'interprétation opposée : « SV »:

(11) "For mange vesterlændinge er tørklædet synonymt med mandens undertrykkelse og underdanighed hos kvinden". (google.dk)

L'importance du contexte historique comme indicateur déterminatif de l'interprétation sémantique se vérifie dans le couple d'exemples suivants :

(12) Kinesernes undertrykkelse af tibetanerne. (google.dk)

(13) Kinesernes undertrykkelse.

Bien que le syntagme prépositionnel soit supprimé, l'interprétation, me paraît-il, demeure « SV », ce qui se confirme par une recherche sur google.dk.

D'autres exemples montrent l'importance du contexte quant à l'interprétation à donner:

---

<sup>2</sup> Contextes authentiques (google.dk):

a) "på et tidspunkt havde den romerske kejser fået behov for de kristnes bistand, da modstanden mod **Romernes undertrykkelse** blev for stor."

b) "Men de mennesker i Jesu samtid, der håbede på Guds direkte indgriben for at frigøre jøderne fra **romernes undertrykkelse**"

c) "den konge, der skulle befri folket fra **romernes undertrykkelse**."

d) "Folket selv mente, at de levede under **romernes undertrykkelse**, sådan som de i århundreder havde været undertrykt. Derfor mente de også, at Gud skulle sende en konge til at drive romerne ud og dermed forløse dem."

- (14) Grønlandernes undertrykkelse ("OV")
- (15) Kvindens undertrykkelse ("OV")
- (16) Kvindens kamp<sup>3</sup> ("SV")

Ce qui est caractéristique du syntagme nominal déverbal, à la différence de sa phrase correspondante, c'est que l'expression du sujet ou de l'objet logiques est facultative. En cas d'omission, le locuteur est obligé de « compléter » le sens de la phrase en lui attribuant la signification la plus probable en fonction du contexte sociale, historique et/ou linguistique. C'est ainsi que *Jødernes forfølgelse* « OV » fait référence à l'holocauste alors que ce même syntagme s'interpréterait « SV »<sup>4</sup> dans un contexte biblique.

### 2.3 Structure formelle:

Par curiosité, nous allons élargir l'étude de *kvindens undertrykkelse* og *undertrykkelsen af kvinder* à une étude de fréquence. Il est intéressant de comparer les résultats obtenus sur KorpusDK à ceux de google.dk. Google.dk est un outil très efficace pour constituer des statistiques de fréquence étant donnée la taille impressionnante du corpus de ce moteur de recherches.

En cherchant l'occurrence de la structure Ns-N à partir de différentes formes de *kvinde*<sup>\*</sup>, nous sommes arrivés aux résultats suivants<sup>5</sup> :

(17) kvindens undertrykkelse :	148 occurrences
(18) kvinders undertrykkelse :	620 occurrences
(19) kvindernes undertrykkelse :	143 occurrences
(20) kvindes undertrykkelse :	7 occurrences

Ce qui donne en tout 918 occurrences pour la construction Ns-N. Quant à la construction N-af-N, le même procédé de recherche donne les résultats suivants :

<sup>3</sup> "*Kvindens kamp for ligestilling i det mandsdominerede samfund...*" (google.dk)

<sup>4</sup> "...fx undgår Jesus og disciplene flere gange jødernes forfølgelse". (google.dk)

\* L'étoile \* fait référence à une forme quelconque du mot.

<sup>5</sup> Les chiffres de fréquence sont pris tels quels sans considérer la source d'erreurs qu'une machine de recherche peut contenir (faute de frappe etc.). On ne retient que les statistiques.

- (21) undertrykkelsen af kvinden : 39 occurrences
- (22) undertrykkelsen af kvinder : 1480 occurrences
- (23) undertrykkelsen af kvinderne : 354 occurrences
- (24) undertrykkelse af kvinden : 695 occurrences
- (25) undertrykkelse af kvinder : 535 occurrences
- (26) undertrykkelse af kvinderne : 332 occurrences

Pour la construction N-af-N, le nombre d'occurrences s'élève à 3435 au total. N-af-N est donc utilisé nettement plus souvent que Ns-N dans ce cas de figure.

Afin de confirmer ou non si cela est plus qu'une simple tendance, nous allons étudier de plus près les syntagmes nominaux construits autour d'autres noms déverbaux comme : *besættelse*, *erobring*, *kærlighed*, *ødelæggelse* et *opdagelse*. En appliquant le même procédé d'analyse, il s'agira de déterminer pour chaque paire de construction s'il y a une prépondérance pour la position prénominale ou postnominale du « génitif ». Ce qui suit est une étude purement formelle :

- A) Recherche pour *besættelse*\* avec *Danmark*\* préposé et postposé toutes formes confondues :

Ns-N: 6460                      N-af-N: 14230

- B) Recherche pour *erobring*\* 1 avec *by*\* préposé et postposé toutes formes confondues :

Ns-N: 52                              N-af-N: 339

- C) Recherche pour *erobring*\* 2 avec *land*\* préposé et postposé toutes formes confondues :

Ns-N: 146                              N-af-N: 1039

- D) Recherche pour *erobring*\* 3 avec *Jerusalem*\* préposé et postposé toutes formes confondues :

Ns-N: 205                              N-af-N: 896

- E) Recherche pour *kærlighed*\* avec *gud*\* préposé et postposé toutes formes confondues :

Ns-N: 32409                      N-af-N: 4890

- F) Recherche pour *ødelæggelse*\* avec *Jerusalem*\* préposé et postposé toutes formes confondues :

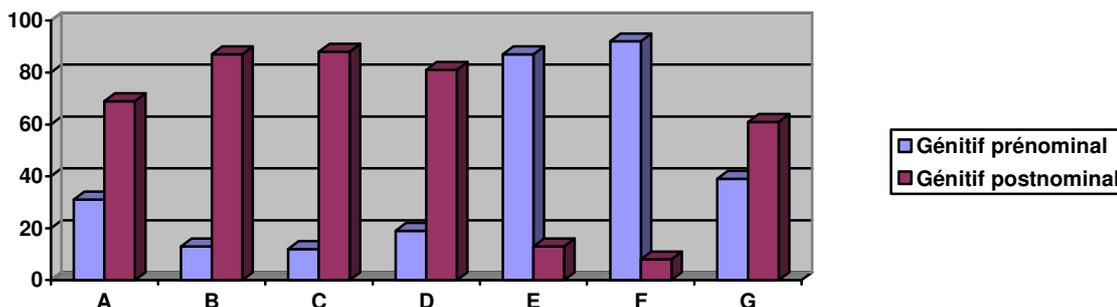
Ns-N: 2310                              N-af-N: 200

- G) Recherche pour *opdagelse*\* avec *Amerika*\* préposé et postposé toutes formes confondues :

Ns-N: 1510

N-af-N: 2355

Voici les chiffres traduits en pourcentage de fréquence sur la somme des occurrences, pour mieux comparer la fréquence pré- ou postposée du génitif :



La construction N-af-N est préférée à Ns-N. La tendance est claire, mais sans surprise. Une hypothèse possible sera d'en déduire que la construction Ns-N est souvent écartée au profit de la construction N-af-N, la différence entre les deux étant, entre autres, une question d'ambiguïté. La construction transitive de Ns-N est, du moins en théorie, structurellement ambiguë alors que la construction N-af-N n'a qu'une seule interprétation en danois : « VO ».

Pour ce qui est des résultats de (E) *Guds kærlighed* et (F) *Jerusalems ødelæggelse*, ces exemples ressortent du schéma ordinaire, et ceci pour deux raisons différentes. *Guds kærlighed* est particulier parce qu'il est construit sur un nom de sentiment. Comme nous allons également le voir pour le français, ces noms renversent l'ordre des constituants du syntagme nominal. Il serait donc intéressant d'étudier de plus près les noms de sentiment afin de voir comment ces noms affectent l'ordre des constituants en danois aussi. De plus, les noms de sentiment ont ceci de particulier que leur dérivation est moins transparente que les noms dérivés de verbes simples.

L'explication de *Jerusalems ødelæggelse* réside dans sa double lecture. Il porte un sens concret (la destruction de Jérusalem en 607 avant J.-C.) ou bien un sens figuré, cf. ce paire d'exemples pour la structure Ns-N du sens figuré :

(27) Dit værelse ligner Jerusalems ødelæggelse.

(28) ? Dit værelse ligner ødelæggelsen af Jerusalem. (Jønsson)

*Jerusalems ødelæggelse* et *Guds kærlighed* sont des expressions toutes faites. Ce sont des entités bien connues qui n'ont, de ce fait, pas besoin d'être introduites. C'est pourquoi ces expressions emploient le schéma Ns-N plutôt que N-af-N. C'est ici qu'entrent en jeu les notions de thème-rhème pour mieux rendre compte de la distribution des éléments à l'intérieur du syntagme nominal déverbal.

#### **2.4 Structuration thème-rhème:**

La structuration thème-rhème n'est pas seulement réservée à la structure informationnelle au niveau de la phrase mais a également l'avantage de s'appliquer au niveau syntagmatique. Il n'est pas étonnant que le syntagme nominal déverbal suive la structuration thème-rhème puisque celle-ci rend compte de bien d'autres aspects distributionnels de la phrase – entre autres la distribution des adjectifs à l'intérieur du syntagme nominal français<sup>6</sup>. La position thématique est réservée aux informations connues alors que la position rhématique est attribuée aux informations nouvelles. Il est possible de transposer cette analyse à l'organisation du syntagme nominal déverbal. De ce point de vue, le génitif prénominal serait thématique et le génitif postnominal serait rhématique. Cette analyse rend en effet intelligibles les résultats de recherche sur la distribution des constituants. Plus l'événement exprimé fait partie de connaissances partagées, plus la cohésion est forte entre le génitif et le nom qu'il complète. Dès lors, plus la cohésion est forte, plus la tendance est de placer le génitif en position prénominale ou même de l'incorporer complètement au nom. Il est donc possible d'établir une échelle graduée entre les différentes formes du syntagme nominal déverbal. Prenons l'exemple de *undertrykkelsen af kvinder* qui exprime une action générale:

(29) *Undertrykkelsen af kvinder.*

Le nom *kvinder* est placé en position rhématique qui met l'emphase sur l'information introduite comme nouvelle. *Undertrykkelsen* et *kvinder* sont éloignés par la préposition *af* qui de cette manière affaiblit la cohésion entre le noyau et son complément prépositionnel.

---

<sup>6</sup> Les notions thème-rhème expliquent l'interprétation de l'adjectif qui peut changer de sens en fonction de sa place dans le syntagme nominal (Nølke 2007 : 20)

L'étape suivante consiste à déplacer *kvinder* de la position postnominale à une position prénominale. La préposition *af* disparaît et *kvinder* prend la marque du génitif –s :

(30) *Kvinders undertrykkelse.*

Dans la position thématique, *kvinders* constitue une information connue. La cohésion entre les deux noms est renforcée. Ils ne sont plus séparés par un mot indépendant – la préposition – mais par l'élément clitique –s. La dernière étape est la fusion des deux noms en un seul nom composé :

(31) *Kvindeundertrykkelse.*

*Kvinde* a perdu son statut de génitif pour venir s'incorporer au nom. Le procédé d'incorporation est en effet l'expression la plus implicite qui soit. Son emploi présuppose qu'il n'y ait pas besoin d'élucider ce que l'on entend par *kvindeundertrykkelse* dans la situation communicative.

Toutefois si l'interprétation standard des noms composés est « OV » en danois, d'autres interprétations sont également possibles. L'expression *mandeundertrykkelse* serait plutôt interprétée comme « SV » et sur [google.dk](http://google.dk), elle est effectivement employée dans les deux sens en fonction du contexte:

(32) « *den prostituerede arbejderklassekvinde fremstilles som et offer for klasse- og mandeundertrykkelse* » ("SV")

(33) « *Hvad synes i om tanken om den hjemmegående husfader? Er det mandeundertrykkelse?* » ("OV")

Prenons un autre exemple qui montre qu'un syntagme nominal changeant de contexte change aussi d'interprétation :

(34) *Norges tab* (Spore 1965 : 130)

L'interprétation intuitive du locuteur en 2008, c'est « SV », bien que ce locuteur reste légèrement perplexe devant cet exemple. Un locuteur de 1814 aurait, cependant, attribuée

l'interprétation « OV<sup>7</sup> » à ce même syntagme étant donné que 1814 est l'année où le Danemark a perdu la Norvège. L'interprétation standard de *Norges tab* dépend alors du contexte et des associations historiques que ce syntagme soulève dans l'esprit du locuteur. Si son interprétation « OV » était évidente en 1814, elle ne l'est plus en 2008. Ceci confirme encore que la distribution des éléments est corrélative de la structuration thème-rhème qui, elle, est déterminée par la situation communicative.

Si la construction *Ns-N-af-N* reçoit l'interprétation « SVO », il est néanmoins possible de trouver des contre-exemples avec la distribution inverse (« OVS »). Les exemples suivants ont été trouvés sur google.dk. Ils suivent tous le schéma « OVS »:

(35) Danmarks Besættelse af tyske Tropper den 9. April 1940

(36) Danmarks besættelse af Nazityskland

(37) Danmarks besættelse af tyskerne

Normalement, la préposition *af* n'a pas de valeur agentive<sup>8</sup>. Comment se fait-il, alors, que nous arrivions à l'interprétation correcte, en l'occurrence « OVS », malgré le fait que ces exemples s'écartent clairement de la règle « SVO »? *Danmarks besættelse* est un événement bien déterminé qui fait tout de suite référence à l'occupation des Allemands pendant la seconde guerre mondiale. C'est donc dans ce contexte-là que le locuteur de l'après-guerre comprend ce syntagme en attribuant à *Danmark* la position thématique et *af tyske tropper, af Nazityskland* et *af tyskerne* la position rhématique. Par contre, il n'y a pas de doute qu'un exemple comme *Danmarks besættelse af Irak* reçoive l'interprétation « SVO » et non « OVS » en dépit des ressemblances formelles avec *Danmarks besættelse af Nazityskland*.

Ces exemples montrent que les facteurs extralinguistiques sont parfois plus contraignants que les règles grammaticales.

---

<sup>7</sup> "Den levende Kritik, der gjorde sig gældende over for Regeringen i Anledning af **Norges Tab** og de dermed sammenhørende Forhold, lagde sig snart igen, og da Kongen Maj 1815 vendte hjem fra Wien-Kongressen..." (google.dk)

<sup>8</sup> Peut-être que *af* avait une signification plus agentive à des stades antérieurs du danois. Le grammairien danois Kristian Mikkelsen note ainsi au début du XX<sup>ème</sup> siècle qu'on pouvait dire *blomsternes vanding af gartneren* ("OVS") (Mikkelsen 1911; 165).

### 3. Étude empirique du français :

#### 3.1 Structures ambiguës :

Contrairement au danois, le génitif en français moderne se place toujours après le nom (excepté le pronom possessif):

(38) La répression de la femme.

En ancien français, le génitif pouvait également se placer avant le nom :

(39) Les noveles de la roi cort (les nouvelles de la cour du roi) (K. Togeby 1974 : 54)

L'antéposition a disparu en français moderne. Par conséquent, l'ambiguïté structurale en français d'aujourd'hui ne concerne que le génitif postnominal.

Si l'ambiguïté structurale en danois dépend de la présence ou l'absence d'un complément prépositionnel, elle réside, en français, dans le choix de la préposition. En danois, l'ambiguïté touche la partie gauche du syntagme nominal alors qu'elle relève de la partie droite en français. C'est ainsi que la position postnominale, en français, est à la fois le foyer du génitif objectif et du génitif subjectif, la différence entre les deux étant établie par l'emploi des prépositions *de* et *par*. Dès lors, la question d'ambiguïté surgit quand il s'agit d'un nom déverbal à valeur « transitive » où l'un des deux arguments a été supprimé. Autrement dit, la structure canonique et non-ambiguë est N-*de*-N-*par*-N. L'omission du *par*-N peut prêter à confusion entre l'interprétation objective et subjective de N-*de*-N.

Ces deux syntagmes, qui sont équivalents des exemples danois, ont, en théorie, deux interprétations « VS » et « VO » :

(40) La répression de la femme.

(41) La répression des Romains.

Dans *La répression de la femme*, *la femme* peut être celle qui subit ou effectue l'action de réprimer – pour cet exemple, l'interprétation « VO » est donnée par l'histoire socio-culturelle

de la femme. Pour le cas de *La répression des Romains*, l'interprétation « VS » est donnée par l'histoire des Romains ayant la réputation d'être un peuple répressif.

L'interprétation peut également être déduite du contexte linguistique immédiat :

(42) La toilette du chat. (« VS »)

(43) La toilette du nouveau-né. (« VO ») (Benetti & Corminboeuf : 424)<sup>9</sup>

L'effritement sémantique de la préposition *de* peut être imputé à son utilisation très généralisée. Cette préposition a été traitée de tous les noms : préposition abstraite, préposition casuelle, préposition vide, préposition dépourvue de sens, préposition incolore, préposition à valeur grammaticale etc. (Spang-Hanssen 1963 : 12-14). Afin d'éviter l'ambiguïté, le français dispose d'autres prépositions comme *à*, *pour*, *sur* et *contre* (K. Togeby 1984 : 58-73) plus ou moins douées de la capacité à spécifier la relation logique entre le nom et son complément prépositionnel. En effet, les prépositions jouent un rôle déterminant quant à l'interprétation du syntagme nominal déverbal. Là où la proposition se sert de l'ordre des mots pour indiquer les relations grammaticales, le syntagme nominal a recours aux prépositions. L'emploi de prépositions plus lourdes sémantiquement expriment plus clairement les relations logiques dans l'agencement de la proposition. La préposition *à l'égard de* désigne clairement l'interprétation objective tandis que *de la part de* impose l'interprétation subjective. Ces prépositions servent d'alternative à *de* :

(44) Marie éprouve un léger ressentiment à l'égard de cette fille.

(45) Cette menace de la part de Buloz est donc absurde.

Dans (43), la préposition *à l'égard de* sert d'outil de désambiguïsation. La substitution de *à l'égard de* avec la préposition *de* conduirait à une interprétation « VS » :

(46) Marie éprouve un léger ressentiment de cette fille.

*Ressentiment* est un nom de sentiment qui a la particularité d'intégrer la structure « VSO » (*ressentiment de quelqu'un pour quelque chose*). L'interprétation intuitive de (45) est « VS » parce que les noms de sentiment sont suivis immédiatement par un expérimenter. Il y a donc

---

<sup>9</sup> *Toilette* est la nominalisation de *laver* selon Benetti & Corminboeuf (2004 ; 413).

besoin d'insister sur la l'interprétation objective à l'aide de la préposition spécialisée à *l'égard de*.

Entre le sens général de *de* et le sens particulier de *à l'égard de* et *de la part de*, il y a des prépositions intermédiaires. Elles rendent clairs les liens logiques entre les constituants du syntagme nominal:

(47) L'amour *de* Dieu → l'amour *pour* Dieu.

(48) L'étude *de* Einstein → l'étude *sur* Einstein.

(49) La visite *du* patient → la visite *au* patient.

(50) L'accès *du* ministre → l'accès *auprès de* le ministre.

(51) L'attaque *du* Liban → l'attaque *contre* le Liban.<sup>10</sup>

Comme les exemples ci-dessus le montrent clairement, les prépositions peuvent spécialiser la relation grammaticale entre le nom déverbal et son complément prépositionnel. Dans chaque exemple, la substitution par les prépositions *pour*, *sur*, *à*, *auprès de* et *contre* désambiguïse le sens du syntagme nominal déverbal. Dès lors, une question s'impose. Serait-il possible d'identifier d'autres entités lexicales dans les alentours du syntagme nominal déverbal qui favorisent telle ou telle interprétation?

### **3.2 L'influence du contexte linguistique :**

La propriété individualisatrice des prépositions incite à chercher, si possible, le même effet chez certains verbes régissant le syntagme nominal déverbal. Il s'agit d'examiner la corrélation, s'il y en a une, entre le contexte linguistique et l'interprétation du syntagme nominal. Il paraît pertinent de rechercher dans cette direction puisque, dans d'autres domaines de la grammaire, le verbe de la proposition principale régit et, par là, affecte la proposition subordonnée. C'est, entre autres, le cas de la modalité verbale (indicatif/subjonctif) qui est influencée par le type et la fonction grammaticale de la proposition ainsi que la sémantique lexicale du verbe régissant la subordonnée.

Quant aux nominalisations, une tendance semble se dessiner en faveur de « VS » pour certaines structures du syntagme nominal étant régies par un verbe à l'infinitif dans la proposition principale. Il semble que l'interprétation standard de la structure N-*de*-N soit

---

<sup>10</sup> Les exemples s'inspirent directement de K. Togeby (1984 : 58-61).

« VO », le génitif objectif étant très fréquent dans les langues romanes (Spore 1965 : 130). Si les noms déverbaux conduisent le plus souvent à l'interprétation « VO » (exemple prototype : *la destruction de la ville*), d'autres prennent plutôt un sens « VS ». Se rangent parmi les derniers:

(52) *Subir* régissant le syntagme nominal déverbal conduit typiquement à →  
« VS »

(53) *Échapper à* régissant le syntagme nominal déverbal conduit typiquement  
à → « VS »

Ces verbes sont étudiés dans des constructions où ils précèdent le syntagme nominal. Il s'agira donc d'examiner l'influence de ces verbes régissant des syntagmes nominaux où l'on a l'impression intuitive d'un schéma répétitif « VS » :

- Sur Frantext, la construction *subir* N-prép-N dénombre 383 occurrences dont 74 sont construites autour d'un nom déverbal. Dans 81% des cas (60 occurrences), *subir* conduit à l'interprétation « VS ». Seuls 19% (14 occurrences) des syntagmes nominaux déverbaux précédés par *subir* reçoivent l'interprétation « VO ». Voici un exemple représentatif de « VS » :

(54) *subir* l'attaque de ces yeux foudroyants (Frantext)

- La construction *échapper à* N-prép-N s'élève à 188 occurrences sur Frantext. Parmi ces 188 occurrences, au moins 43 ont pour complément un syntagme nominal déverbal construit sur le modèle N-de-N. Seulement 6 exemples, soit 14 %, reçoivent l'interprétation « VO ». Une majorité de 86 % (37 occurrences) s'interprète « VS », en voilà un exemple :

(55) *échapper à* la surveillance de l'abbé Sérac (Frantext)

Ces verbes semblent faire appel à un complément d'agent sous forme d'un génitif postnominal. En plus de la « forme passive » de la distribution « VS », qui calque la phrase passive, les exemples comportent un « sens passif ».

Passons maintenant du contexte périphérique au cœur du syntagme nominal pour voir s'il y a des tendances « VS » qui seraient corollaires de l'emploi de certains noms déverbaux.

### 3.3 Quelques noms favorisant « VS » :

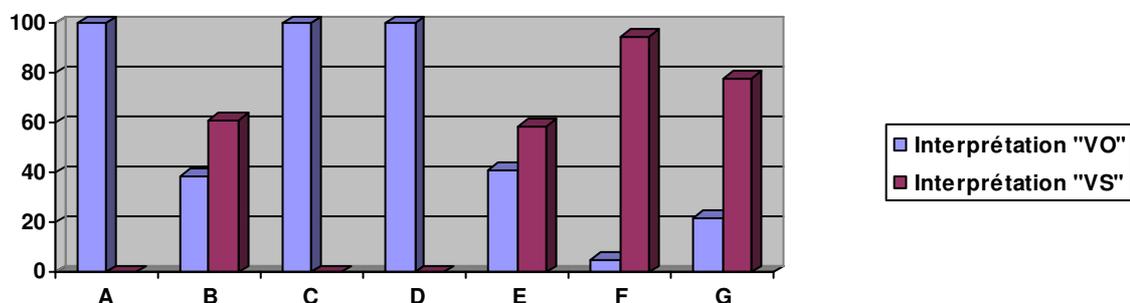
*Répression* et *oppression* sont deux noms quasi synonymes mais utilisés dans des contextes différents. Un échantillon recueilli sur Frantext permet d'étudier leurs interprétations au cœur du syntagme nominal déverbal. Le recueil contient 46 occurrences de *répression de* (A. cf. tableau) qui reçoivent toutes l'interprétation « VO ». Quant à *oppression de* (B. cf. tableau), le résultat s'élève à 101 occurrences, dont 40 reçoivent l'interprétation « VO » et 61 « VS ». Cet examen montre que *répression de* intègre systématiquement la structure « VO » alors que *oppression de* favorise l'interprétation « VS ». Le couple *répression-oppression* indique peut-être une tendance chez certains noms déverbaux à produire le schéma « VS », d'autres « VO ». Voici l'ensemble des résultats de la recherche sur Frantext, les résultats étant affichés en nombre d'occurrences :

- A) répression de : « VO »: 46 « VS »: 0
- B) oppression de : « VO »: 40 « VS »: 61
- C) destruction de : « VO »: 408 « VS »: 0
- D) arrestation de : « VO »: 165 « VS »: 0
- E) invasion de : « VO »: 92 « VS »: 132
- F) invasion des : « VO »: 8 « VS »: 155
- G) domination de: « VO »: 34 « VS »: 120

Une recherche sur le segment *destruction de* (C. cf. tableau) sur Frantext donne un échantillon de 408 occurrences. Toutes sans exceptions reçoivent l'interprétation « VO ». Dans le même ordre d'idées, il y a 165 exemples de la séquence *arrestation de* (D. cf. tableau) répertoriés sur Frantext et ils prennent systématiquement le sens « VO ». Ceci n'a rien de surprenant, « VO » étant l'interprétation standard. Ce qui nous intéresse, ce sont les noms déverbaux dont la propension est de se construire avec un sujet logique. Le nom *invasion* est un autre exemple. Frantext atteste 224 occurrences de *invasion de* (E. cf. tableau) qui a une majorité de 59 % d'exemples suivant le schéma « VS » tandis que 41 % se construisent sur le schéma « VO ». Si, cependant, la préposition *de* est remplacée par *des*, comme dans *l'invasion des barbares* (F. cf. tableau), la tendance est presque systématiquement « VS » (95 % pour 163 occurrences). Le dernier exemple de cet

échantillon est la séquence *domination de* (G. cf. tableau) qui favorise également l'interprétation subjective dans 78 % d'exemples pour 154 occurrences.

Les résultats sont affichés en pourcentage dans le tableau suivant :



*Invasion des* est la séquence qui obtient la plus haute fréquence, 95 % de « VS ». S'il est facile de trouver des noms déverbaux qui intègrent systématiquement la structure « VO » (cf. A), C) et D)), il n'a pourtant pas été possible de trouver des noms déverbaux « VS » attestant de la même systématisation.

### 3.4 Vers une explication diathétique :

Jusque là, nous n'avons fait que d'éparpiller des chiffres qui, en eux-mêmes, ne révèlent qu'une tendance éventuelle à associer un sens « VS » à certains noms déverbaux. Serait-il néanmoins possible de rassembler ces résultats sous un dénominateur commun ? Nous allons, par la suite, tenter de les expliquer grâce à la notion de voix active-passive. Cette analyse s'inspire du grammairien danois Otto Jespersen qui consacre, dans son livre *The Philosophy of Grammar*, quelques pages sur ce qu'il appelle les « nexus-substantives ». Il y donne une analyse intéressante du syntagme nominal anglais. Au lieu d'expliquer l'interprétation par la distinction subjectif-objectif, il a recours à la notion de voix pour rendre compte de la différence d'interprétation. Le centre d'intérêt est ainsi déplacé de la périphérie du syntagme nominal à l'alternance diathétique du noyau nominal. Jespersen met l'étiquette génitif subjectif sur les deux constructions et, à partir de là, il distingue entre sujet actif et sujet passif :

(56) La lecture du livre → le livre est lu (sujet passif)

(57) La lecture de l'élève → l'élève lit (sujet actif) (Veyrenc 1972 : 215)

Les noms dérivés de verbes intransitifs se construisent avec sujet actif par ex. en anglais *the doctor's arrival*. Pour les noms dérivés de verbes transitifs et qui ne contiennent pas de syntagme prépositionnel, Jespersen note entre autres pour l'anglais :

*« The genitive or possessive will, however, be understood in its objective sense when more interest is taken in the person who is the object of an action than in the person who is the agent »* (Jespersen 1924 : 171)

L'interprétation sujet passif est ainsi préférée à l'interprétation sujet actif quand la personne qui subit l'action est plus importante que la personne qui accomplit l'action (Jespersen 1924 : 169-171). De là découle mon idée que l'interprétation du syntagme nominal déverbal est directement liée à la saillance attribuée aux arguments logiques du discours.

### **3.5 Nominalisation et passivisation – deux stratégies de focalisation :**

Comme dans la phrase passive, le syntagme nominal déverbal peut réorganiser les arguments. À l'instar de la passivisation, qui amène une dégradation du sujet logique en complément circonstanciel d'agent soit par omission soit par transformation, le procédé de la nominalisation permet aussi de redistribuer les arguments en fonction de leur importance dans le message transmis. Cependant, le syntagme nominal ne dispose pas seulement de la possibilité d'omettre le sujet, il peut aussi omettre l'objet.

La promotion, la dégradation et l'omission des « arguments » présentent trois moyens de réorganisation structurelle, stratégie soumise à peu de contraintes dans le syntagme nominal par rapport à la phrase conjuguée. Pour mieux comprendre les enjeux du syntagme nominal, il faut se référer à sa structuration informationnelle dans une optique de focalisation. Les notions de focalisation et de diathèse sont des notions clés pour comprendre le fonctionnement interne des syntagmes nominaux déverbaux. En appliquant ces deux notions à l'analyse des syntagmes nominaux, les ressemblances entre la nominalisation et la notion de diathèse deviennent évidentes.

Traits de caractères partagés entre la nominalisation et la passivisation :

	Nominalisation	Passivisation
Procédé de focalisation	+	+
Présence de l'agent	facultatif	facultatif
Présence du patient	facultatif	obligatoire
L'ordre canonique des arguments	« VOS »	OVS

Il serait intéressant d'essayer de dévoiler d'autres facteurs indicateurs – peut-être en passant du niveau phrastique et syntagmatique au niveau inférieur pour étudier la morphologie des noms déverbaux. C'est dans cet ordre d'idées que Benetti & Corminboeuf (2004 : 431-33) cherchent à démontrer une spécialisation active du suffixe *-age* (par ex. *abattage*) et passive du suffixe *-ment* (par ex. *attachement*). Encore une piste intéressante à explorer.

### **Pour aller plus loin... :**

Les constructions dites au génitif subjectif et au génitif objectif montrent clairement à quel point la syntaxe est enchevêtrée dans la sémantique, pour l'interprétation, et la pragmatique, quant à la structuration. Le syntagme nominal danois trouve son explication dans une analyse distributionnelle qui attribue la position thématique au génitif prépositionnel alors que la position rhématique est réservée au génitif postpositionnel. Pour l'analyse du syntagme nominal français, il est superflu d'avoir recours aux notions de thème-rhème puisque le français moderne n'a conservé que la position postnominale du génitif. À la place, une analyse diathétique s'est révélée plus pertinente. Les analyses du génitif danois et français se rejoignent néanmoins sous la théorie de la focalisation rendant compte des facteurs en jeu et des mécanismes qui opèrent dans le syntagme nominal déverbal des deux langues.

Malgré les différences formelles relevées à propos de la position du génitif, il y a tout de même des règles syntaxiques qui semblent soutendre l'organisation de la proposition et qui conduisent à une interprétation par défaut qui demeure, dans la plupart des cas, l'interprétation objective, « OV » en danois et « VO » en français. Il convient de revenir sur la

notion de cohésion (cf. Herslund & Sørensen 1985) pour tenter de comprendre pourquoi le génitif objectif constitue l'interprétation standard. La cohésion est, en effet, très forte entre le verbe et son complément qui, ensemble, forment le prédicat. Le sujet, quant à lui, se juxtapose au prédicat. Il est donc possible d'en déduire que le verbe – d'où est dérivé le nom déverbal – transmet sa structure argumentale au nom, et que le nom déverbal et son objet logique, par là même, entretiennent une relation très étroite par rapport au sujet logique.

Il est intéressant de constater qu'une telle analyse s'approche de la théorie d'inversion du français avancée par Hanne Korzen. Selon cette théorie, le prédicat fonctionne en bloc et le sujet ne peut pas y intervenir lorsqu'il y a inversion verbe-sujet (Korzen 1996 : 80). Malheureusement, une catégorie de noms dérivés des verbes de sentiment contredit un tel rapprochement. Ces noms constituent l'exception à la règle (« VOS ») en ce que le sujet logique dans ces constructions s'insère effectivement entre le nom déverbal et l'objet logique :

(58) L'amour de Marie pour la lecture (« VSO »).

Ici comme ailleurs, l'outil le plus efficace pour maintenir la distinction entre les différentes relations grammaticales dans le syntagme nominal déverbal est donc l'utilisation des prépositions. En danois, par l'emploi de *af* et, en français, par l'emploi de toute préposition sauf *de*. Malgré une différence d'organisation formelle des syntagmes nominaux déverbaux en danois et en français, c'est toutefois le même principe de cohésion prédicative qui semblent être à la base de ces constructions. Là où le syntagme nominal s'interprète grâce aux prépositions, l'interprétation de la phrase inversée repose sur l'ordre des mots qui sont agencés en fonction des principes fondamentaux de la grammaire. Au-delà du niveau syntaxique viennent se superposer des facteurs pragmatiques de structuration et des facteurs extralinguistiques (socio-culturels et historiques) qui guident le locuteur vers une interprétation précise.

## Bibliographie :

- Baron, I. (1995): « Complex Noun Phrases in Danish. A Valency Perspective » (pp. 29-62). In: Schøsler, L. & Talbot, M.: *Studies in Valency I*. RASK Supplement Vol.1. Odense University Press.
- Benetti, L. & Corminboeuf, G. (2004) : « Les nominalisations des prédicats d'action ». In : *Les modèles du discours face au concept d'action* (pp. 413-435). Actes du 9ème Colloque de Pragmatique de Genève et Colloque. Cahier de Linguistique Française 26.
- Daladier, A. (1999) : « Le groupe nominal : contraintes distributionnelles et hypothèses de descriptions ». *Langue française* (122), Paris : Larousse.
- Delsing, L. (1993): *The Internal Structure of Noun Phrases in the Scandinavian Languages. A Comparative Study*. Department of Scandinavian Languages, University of Lund. Malmö: Team Offset.
- Diderichsen, P. (1970): *Elementær Dansk Grammatik*. København: Gyldendahls Forlagstrykkeri.
- Dik, S. (1997): *The Theory of Functional Grammar. Part 2: Complex and Derived Constructions*. (Second, revised edition), Ed. Kees Hengeveld, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Herslund, M. (2002): *Danish*. Languages of the World/Materials 382. LINCOM EUROPA. Muenchen: Ulrich J. Lüders.
- Herslund, M & Sørensen, F. (1985): *De franske verber. En valens-grammatisk fremstilling 1. Verbernes syntaks*. Handelshøjskolen i København.
- Jespersen, O. (1963): *The Philosophy of Grammar* (8. oplag). London: George Allen & Unwin Ltd.
- Knudsen, T. (1967): *Kasuslære*. Bind 2 dativ – genitiv. Oslo: Universitetsforlaget.
- Korzen, H. (1996): « L'unité prédicative et la place du sujet dans les constructions inversées » (pp. 59-82). In : Nølke, H. & Korzen, H. : *L'Ordre des mots*. Langue Française (111), Paris : Larousse.
- Mikkelsen, K. (1911): *Dansk ordføjningslære med sproghistoriske tillæg*. Håndbog for viderekomne og lærere. København: Lehmann & Stages forlag.
- Morisset, R. et al. (1999): *Précis de grammaire des lettres latines*. Éditions Magnard, Paris.
- Nølke, H. (2007): "Focalisation: une approche énonciative".

- Seiler, H. (1983): "Possessivity, Subject and Object" (p. 89-117). In: *Studies in Language*, No. 7,1. Amsterdam.
- Spang-Hanssen, E. (1963) : *Les prépositions incolores du français moderne*. København : G.E.C. Gads Forlag.
- Spore, P. (1965): *La langue danoise. Phonétique et grammaire contemporaines*. København: Akademisk Forlag.
- Togeby, K. (1984) : *Grammaire française. Volume IV: Les mots invariables*. København: Akademisk Forlag.
- Togeby, K. (1974): *Précis historique de grammaire française*. København: Akademisk Forlag.
- Togeby, O. (2003): *Fungerer denne sætning? Funktionel dansk sproglære*. København: Gads Forlag.
- Togeby, O. (2001): "Hvad betyder "s"?" (pp. 14-19). *Mål & Mæle* 24.årgang, Nummer 2.
- Veyrenc, J. (1972): "Is there an objective genitive?" (pp. 215-238). Paris : Bulletin de la Société de Linguistique de Paris.

# Le passif en français:

## Essai d'analyse textuelle et fonctionnelle

Mads Jønsson

Emnet er den franske passiv med *être*+participe passé. Der savnes i det traditionelle analysesystem en måde at gøre rede for formens dobbelte anvendelse som syntaktisk prædikativkonstruktion og samtidig en omfordeling af de semantiske argumenter for verbet der står i participle passé og fungerer som subjektsprædikativ. Jeg foreslår her en analyse med et ekstra niveau i analysen til at gøre rede for passivens grammatiske struktur og funktion.

### 0. Introduction

Traditionnellement, le passif a été analysée comme une forme composée du verbe, et la diathèse a été considérée comme une catégorie verbale. Une analyse grammaticale de la structure de la phrase passive révèle pourtant qu'il ne s'agit pas d'une vraie forme composée – le participle passé qui fait partie de la phrase passive est mieux analysé comme attribut du sujet. D'autres types de diathèse représentent bien une forme composée du verbe fini (p.ex. le *causatif*, la seule forme composée de trois composantes), mais ce n'est pas le cas du passif. En même temps, le sens de la phrase passive est néanmoins fondé sur la situation représentée par le participle passé, et les arguments de ce verbe infini sont au centre de ce sens. Il y a donc un désaccord entre l'analyse grammaticale dite 'traditionnelle' et la réalité fonctionnelle du passif.

Ce que je vais proposer ici est une analyse du passif qui est à même de rendre compte du fait que le participle passé est d'une part l'attribut du sujet et d'autre part un verbe régissant le sens de la phrase. Mon but est de proposer un système d'analyse opérationnel qui fasse fonctionner l'analyse d'une phrase passive.

La forme passive dont je m'occupe ici n'est que la forme '*être* + participle passé'. Je n'ai donc pas examiné la validité de mon analyse pour d'autres formes passives telles que le passif dit 'réflexif' (soit la voix *moyenne*, cf. Wilmet 1997: 502), ni pour des tournures alternatives susceptibles d'exprimer la passivité, p.ex. *se voir* + infinitif, etc, cf. p.ex. PSV.

## 1. L'analyse de phrase

L'analyse de phrase a traditionnellement eu une grande importance pour l'enseignement de la linguistique et de la grammaire. L'analyse de phrase nous permet de décrire et de comprendre beaucoup de phénomènes concernant la structure de la langue et les fonctions des éléments linguistiques qui constituent les phrases. Le système d'analyse que l'on a l'habitude d'employer dans l'enseignement de la grammaire est en développement constant, afin d'améliorer les possibilités de description de tout phénomène que nous avons besoin de décrire. Pour cela, l'appareil d'analyse peut parfois s'élargir avec de nouvelles notions, de nouvelles appellations (plus précises) ou peut-être de nouvelles perspectives sur le but même de l'analyse. Ceci se fait parce que le but du système d'analyse est de rendre plus efficace l'outil de compréhension qu'est l'analyse de phrase (cf. Jønsson&Nølke, en prep.). Dans ce paragraphe, je vais d'abord faire une brève présentation de l'analyse de phrase traditionnelle, telle qu'on la connaît des cours de grammaire, et puis une introduction à l'expansion radicale plus récente du système d'analyse.

### 1.1. L'analyse sémantico-syntaxique dite 'traditionnelle'

Pour brièvement présenter l'analyse telle qu'elle est pratiquée traditionnellement dans l'étude du français (et bien d'autres études de langues), il faut remarquer qu'elle comporte et un élément **syntactique** (quels sont les différents membres de la phrase, comment sont-ils liés et en quoi consistent-ils ?), et un élément **sémantique** (explication des relations entre les membres de la phrase). Ceci diffère du système d'analyse de p.ex. la grammaire générative, où l'élément sémantique est laissé à une autre analyse que celle que l'on fait à l'aide des règles syntaxiques. Dans notre analyse de phrase, l'élément sémantique est supposé compléter l'analyse de sorte qu'elle est capable de rendre compte de tous les phénomènes qu'il y a besoin d'expliquer par rapport à une phrase donnée.

Pour une analyse de phrase, il n'est pourtant pas rare que les éléments sémantique et syntaxique soient mélangés, car l'élément syntaxique s'exprime aussi bien sur le niveau des constituants que sur le niveau des fonctions dans la phrase. C'est-à-dire que ce n'est qu'au niveau des fonctions que l'on décrit le statut de membre de la phrase d'un élément

linguistique. Pour illustrer cette coopération des niveaux, voici un exemple d'une analyse de phrase, comportant les niveaux de constituants (C) et de fonctions (F):

(1)	Mon voisin	va	à Paris
	C <i>Synt. Nom.</i>	<i>Verbe</i>	<i>Synt. Prép.</i>
	F <i>Sujet</i>	<i>Verbal</i>	<i>Adjet (loc.)</i>

L'analyse en (1) est toute simple; néanmoins elle montre comment notre analyse fait coopérer les plans sémantique et syntaxique. Au niveau des constituants, il n'y a que des considérations syntaxiques, à savoir les classes de mots, de syntagmes, etc. Cependant, les deux plans se mélangent au niveau des fonctions. La classification des membres de la phrase comme 'sujet', 'verbal' et 'adjet' est en principe syntaxique – ces catégories peuvent être vérifiées à l'aide de certains tests syntaxiques concernant leur position, cumulabilité, etc. Le contenu, en revanche, de ces membres de la phrase, est sémantique. La classification de l'adjet en (1) de 'locatif', la distinction de différentes classes de verbe (verbes de 'modalité', de 'locomotion', etc.) et la partition de différents types de sujet (p.ex. par degré d'agentivité), voilà des considérations sémantiques. Donc, pour répondre à une question comme, "Qu'est-ce qu'un adverbial de lieu ?", on peut donner une réponse de nature sémantique aussi bien qu'une réponse de nature syntaxique.

Les fondements de ce système d'analyse, qui n'a pourtant, comme on va le voir, pas de place pour toutes les considérations sémantiques, viennent des grammaires classiques comme Pedersen et al. 1980 (PSV), et la théorie valencielle de Herslund et al. (Herslund, ed., 1996).

Chez Herslund et al., le cadre d'arguments du verbe est la base de la formation d'une phrase autour du verbe, et dans la théorie valencielle il y a donc aussi des considérations concernant le statut des différents membres de la phrase par rapport à la structure d'arguments sémantique du verbe. Les arguments sémantiques du verbe sont les actants dans l'action verbale, et selon la théorie de Herslund et al., ces actants sont appelés relations **valencielles**. Les membres de la phrase qui ne sont pas des arguments valenciels sont groupés sous la catégorie de *modificateurs*, et la fonction de ces modificateurs dans la phrase est adverbiale.

Un verbe comme *dormir* est alors **monovalent** (il n'a qu'une relation valencielle, c'est-à-dire un seul actant), tandis que p.ex. *donner* est **trivalent**: son cadre d'arguments contient trois relations. C'est donc le nombre de relations valencielles d'un verbe au centre d'une phrase qui régit les possibilités de la formation de cette phrase. Il y a en effet une connection directe entre les arguments du verbe et les relations grammaticales possibles autour du verbal<sup>11</sup>. Pour préciser la nature de ces relations, les arguments sémantique d'un verbe sont appelés soit **Agent** (l'argument qui 'contrôle' l'action exprimée par le verbe), soit **Patient** (l'argument qui 'subit' l'action verbale), soit **Location**, qui est la catégorie qui comporte les types d'arguments qui expriment le 'but' locatif d'un verbe de locomotion, le 'récipient' d'un verbe d'attribution, etc. Ces relations sémantiques ne s'expriment pas dans le système d'analyse traditionnel. Les relations grammaticales telles que sujet, objet, etc., ont un caractère plutôt syntaxique. (2) est l'illustration du cadre d'arguments de *donner*, avec une grille pour les relations sémantiques et une autre grille pour les relations grammaticales. Ces grilles sont combinées dans (2) pour bien marquer qu'il s'agit des mêmes entités liées au verbe, mais décrites de deux manières différentes. AG signifie l'Agent sémantique, qui a la relation grammaticale de sujet; PT est le Patient sémantique, à son tour objet dans la phrase, et LC, l'argument sémantique de Location, est exprimé grammaticalement comme un complément datif.

(2) *Donner* : AG(S) – PT (O) – LC (CD)

Dans la saturation par défaut de ces relations sémantiques (la phrase active), c'est l'Agent sémantique<sup>12</sup> qui est sujet dans la phrase active. Comme on va le voir, ceci est différent pour la phrase passive. Ces moyens de préciser les relations d'un verbe donné en termes purement sémantiques peuvent ajouter une dimension importante au système d'analyse de phrase, ce que je vais démontrer dans le paragraphe suivant.

---

<sup>11</sup> Il existe des alternations valencielles ainsi que des dérivations qui peuvent changer le cadre d'arguments d'un verbe donné, et par conséquent la structure de la phrase, ce qui rend mon introduction à la théorie valencielle un peu trop simplifiée, il faut l'avouer. Une précision de ces alternations et dérivations dépassent pourtant de loin le cadre de cet article; pour une présentation approfondie des alternations valencielles, voir Herslund (ed.) 1996.

<sup>12</sup> Je tiens à faire remarquer que tous les verbes n'ont pas un Agent sémantique dans le cadre d'arguments, alors que toutes les phrases doivent être construites avec un sujet grammatical. C'est-à-dire qu'avec certains verbes – surtout les verbes de sentiment et de sensation, tels que *aimer*, *voir*, *entendre*, etc. – il y a bien un sujet grammatical, mais il ne correspond guère à un Agent sémantique. Pour une discussion plus poussée de ce phénomène, voir Herslund (ed.) 1996.

## 1.2. Le niveau textuel de l'analyse de phrase

L'analyse de phrase traditionnelle ne peut pas rendre compte de tous les phénomènes concernant la phrase. Par exemple, dans notre système d'analyse, la phrase est conçue comme une entité délimitée par rapport à ses environnements textuels. L'appareil d'analyse ne dispose en effet pas de moyens pour expliquer la relation qui existe entre deux phrases principales, comme c'est le cas dans (3):

(3) Pierre se promène, donc il fait beau

On trouve un grand nombre d'appellations pour l'élément qu'est *donc* dans cet exemple – 'adverbe connecteur', ou tout simplement 'connecteur', 'adverbe de phrase', etc. – mais bien que *donc* fonctionne toujours comme connecteur (cf. Nølke 2006), c'est aussi un adverbe qui a la fonction d'adverbial de phrase dans l'analyse traditionnelle.

La fonction de connecteur de cette partie du discours peut alors être ajoutée à un autre niveau de l'analyse, à savoir un à niveau qui concerne l'organisation du texte et la compréhension de la cohésion dans ce texte. C'est ce qu'on appelle **le niveau textuel** de l'analyse de phrase (Jønsson&Nølke, en prep.). Ce niveau a d'abord été développé pour rendre compte des phénomènes de cohésion que l'on rencontre souvent lors des analyses de phrase, par exemple quand une analyse contient deux phrases principales. Dans l'analyse de phrase traditionnelle, (3) présente alors des problèmes qui ne se laissent pas résoudre. Il y a une connection entre les deux phrases principales *Pierre se promène* et *Il fait beau*, mais aucune subordination ou d'autres éléments qui nous permettent de préciser la connection qu'il y a ici, l'analyse de phrase traditionnelle ne contenant aucun moyen de montrer la coordination au niveau textuel.

Le petit texte en (3) est constitué par deux *éléments de discours*, chacun à son tour rempli par une phrase principale. Il reste encore plein de choses<sup>13</sup> à marquer au niveau textuel, mais je ne le ferai pas ici.

Le niveau textuel de l'analyse est donc une manière de lier la *signification* de la phrase, créée par les éléments linguistiques et leurs relations grammaticales, aux fonctions de *sens*, concernant les emplois de la phrase dans un texte (en tant qu'*énoncé*)<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Par exemple le statut de *et* qui dans l'analyse traditionnelle serait une conjonction de coordination, dont la fonction serait 'conjonctionnal'<sup>13</sup>, mais au niveau textuel *et* a aussi la fonction de connecteur.

Pour organiser le niveau textuel de l'analyse, je propose de le partager en plusieurs 'couches'<sup>15</sup> en vue d'y faire assez de place pour avoir tous les phénomènes qui sont liés aux considérations textuelles présents dans l'analyse.

La première partition des niveaux d'analyse sera entre les niveaux **grammatical** et **textuel**. Les deux couches de l'analyse au niveau grammatical sont *constituants* et *fonctions grammaticales*. Au niveau textuel, on a d'abord besoin d'une couche pour bien marquer la *cohésion discursive (Discursif)*. C'est à dire que le texte (3) est constitué de deux éléments, liés par *donc*. Cette couche ne doit pas se confondre avec la couche de la *cohérence textuelle (Cohérence)*, où sont marqués les éléments qui concernent des relations transphrastiques. De plus, c'est à ce niveau-ci que nous mettrons p.ex. des relations anaphoriques.

La dernière couche du niveau textuel que je vais proposer est d'un intérêt particulier pour mon analyse du passif. Il s'agit d'une couche où sont marqués les arguments sémantiques du verbe de la phrase qui est conçu comme le plus saillant pour le sens de l'énoncé dans le texte. C'est peut-être aussi dans cette couche-ci que nous devons considérer la focalisation et la topicalisation.

On peut donc essayer d'analyser (3) à l'aide de ces nouveaux outils:

(3')		Pierre se promène, donc	il	fait beau
Const.		NProp Verbe (refl.)	Adverbe	Pron. Verbe Adj.
Fonctions		Sujet Verbal	Adverbial	Sujet Verbal (Adv.al)
--				
Discursif	--	Elément 1 -----	--	Elément 2 -----
Cohérence	--	P -----	--	Connecteur -----
Sémantique				Q -----
		Verb / FOC		Verb FOC

L'analyse illustrée en (3') exige sûrement une explication; la **couche discursive** ne doit illustrer que l'organisation du discours, c'est-à-dire que pour l'analyse d'un plus grand

<sup>14</sup> Pour une définition des notions *énoncé*, *signification* et *sens*, voir Nølke (1999).

<sup>15</sup> Il faut préciser que je ne parle pas de 'couches' au sens de Dik (1997), c'est-à-dire que les couches n'ont pas forcément d'importance pour la formation de la phrase, la création du sens, ou d'autres phénomènes qui exigent un ordre de succession ou de priorité; les couches dont je parle ici constituent simplement une manière de structurer l'analyse de la phrase, et l'analyse s'occupe de tous les phénomènes exprimés dans les différents couches pour ainsi dire 'simultanément', mais entre les couches l'une n'exige pas l'autre, et il est bien possible de faire une analyse sans se servir de quelques-unes de ces couches s'il n'y en a pas besoin. Mes couches ressemblent donc plutôt à celles de Halliday (cf. ci-dessous).

morceau de texte, il doit y avoir assez de place pour marquer la formation de plusieurs paratagmes au niveau discursif, où d'autres paratagmes discursifs peuvent alors constituer des éléments du discours. Ceci est purement structural et peut-être moins intéressant dans la plupart des analyses. Avant de faire une analyse de (3) il faudrait seulement remarquer que nous avons deux phrases principales, les couches du niveau textuel de l'analyse spécifiant alors le rapport entre ces deux phrases principales. Cela aurait pu être fait de beaucoup d'autres manières, peut-être avec des symboles ou des indices, mais ici je n'ai fait qu'un premier essai à marquer les phénomènes. Quant aux connecteurs, j'ai marqué dans la **couche de cohérence** quels sont les éléments linguistiques dans les portées à gauche (P) et à droite (Q) du connecteur, respectivement.

La **couche sémantique** contient les rôles sémantiques des verbes les plus saillants du texte, et des marquages d'éléments comme topicalisés ou focalisés. Je ne peux pas introduire la problématique de focalisation assez profondément dans le présent article pour expliquer les choix nécessaires pour marquer toutes les considérations de focalisation dans (3'). En revanche, c'est cette couche qui va me servir de base pour mon analyse du passif que j'introduis dans 3. ci-dessous.

Avec ces trois couches au niveau textuel de l'analyse, l'élargissement du système d'analyse que je propose ici est inspiré par la grammaire de Halliday (cf. Halliday & Matthiessen 2004), mais ce n'est pourtant pas mon intention de présenter, comme Halliday, des réseaux 'systémiques' des choix concernant la formation de la phrase. Pour l'élaboration de ces couches je n'ai fait que me laisser inspirer par la grammaire de Halliday et ses grilles de fonctions à différents niveaux, tels que les représentations possibles du contenu de la phrase et des relations interphrastiques. J'ai toutefois essayé de maintenir une certaine simplicité dans l'analyse; il semble plus opportun de veiller à n'avoir que les niveaux nécessaires. Ce qui nous intéresse au niveau textuel de la phrase, en effet, est surtout de rendre plus précise l'analyse en y ajoutant quelques explications.

Il faut remarquer aussi que cette présentation du nouveau niveau de l'analyse de phrase n'est qu'une ouverture vers d'autres dimensions de l'analyse. L'expansion du système n'a donc pas été 'terminée', et l'opérationnalité d'une analyse comme (3'), il faut l'avouer, n'est pas encore prouvée avec des essais sur d'autres textes plus complexes. Surtout il ne faut pas oublier que ma raison d'évoquer cette expansion vers une dimension textuelle de

l'analyse est son potentiel de rendre plus efficace l'analyse du passif. Dans ce qui suit, le passif et son analyse à l'aide du niveau textuel sera donc le sujet principal.

Avant d'essayer d'appliquer ce système d'analyse 'rénové' à l'analyse du passif, je vais d'abord expliquer quels sont les problèmes liés à l'analyse du passif dans le système d'analyse traditionnel.

## **2. Le problème du passif**

Comme je l'ai déjà remarqué dans mon introduction, les phrases passives posent des problèmes pour les analyses de phrase selon le système d'analyse traditionnel. Dans 2.1. je vais brièvement présenter les traitements du passif qu'ont proposés une série de grammaires scolaires et traditionnelles françaises. Dans 2.2., je présente des considérations par rapport à la fonction du passif qui exposent les problèmes des analyses traditionnelles de cette forme.

### **2.1. Analyses traditionnelles du passif**

Traditionnellement, la forme passive 'être + participe passé' a été analysée comme une forme composée du verbe exprimé dans le participe, et dans les grammaires scolaires les voix sont conçues comme une catégorie du système de conjugaison verbale (p.ex. chez Fournier 2004, qui parle des différentes voix 'du verbe'). Ainsi, chez Baccus (2002: 82), la phrase (4) est analysée avec le verbe *restaurer* au présent de l'indicatif, voix passive:

(4) La vieille cathédrale est restaurée

Baccus note à propos de (4) que c'est *la vieille cathédrale* qui 'subit' l'action verbale, et que le complément d'agent, qui exprime le membre régissant de cette action, est sous-entendu. Cette analyse est semblable à celle d'autres grammaires scolaires, telles que Mauger (1968: 288), où le verbe *être* est analysé comme 'auxiliaire' dans la construction passive – un auxiliaire qui peut aussi être d'autres verbes comme *rester*, *demeurer* ou *sembler* en alternance avec *être*. Il y a donc une difficulté visible à la distinction entre d'un côté la forme passive du verbe avec le complément d'agent sous-entendu et de l'autre côté la construction avec attribut du sujet. Puisque les mêmes verbes qui sont au centre d'une



Après la transformation passive, il y a aussi une formule pour l'éllipse de l'agent (op. cit.). L'analyse en transformations, ellipses (ce qu'on pourrait appeler dans ce cas une 'post-transformation') et formules représente un risque considérable de trop compliquer le système d'analyse pour la compréhension de la structure de la langue, en même temps qu'une simplification trop poussée de la formation du passif, cf. la note 6.

Les grammaires plus récentes sont donc d'accord sur l'explication d'une phrase passive. Quand la construction être + participe passé représente un processus, il s'agit d'une forme passive du verbe, forme composée et catégorie grammaticale. Reste le problème difficile de déterminer s'il s'agit d'un processus ou d'un état, ce qui peut être difficile dans beaucoup de cas; selon Le Goffic (1993: 203), seulement 25% des tournures passives ont un complément d'agent exprimé, dans les autres 75% des cas, l'agent est sous-entendu. Ceci n'est pourtant pas la seule difficulté par rapport à l'analyse traditionnelle du passif. Bien que toutes les grammaires classiques fassent la distinction entre forme passive et construction avec attribut du sujet, il est évident qu'il y a tant de similarités entre les deux constructions que l'on peut se demander s'il ne s'agit pas de la même construction, mais à deux sens différents. Ainsi, Le Goffic (1993: 202), bien qu'il traite d'auxiliaires être, rester et les autres verbes susceptibles d'être combinés avec le participe passé pour former un passif, parle d'une **structure 'attributive'** où c'est le participe passé qui constitue l'attribut du sujet. De même, Wilmet (1997: 499) affirme qu'en français il n'y a rien de morphologique ni de syntaxique qui marque la voix passive. De plus, le temps grammatical d'être dans les constructions passives est considéré par tous comme le temps grammatical de toute la phrase. L'analyse de être comme le verbal 'à plein droit' de la phrase passive semble donc plus opportun, puisqu'il n'y a pas de différence dans l'analyse syntaxique des deux constructions.

Les arguments de Sørensen (1986, cit. Herslund (ed.) 1997: 2-10) pour analyser les phrases passives comme des constructions à attribut du sujet prennent ainsi comme point de départ le constat qu'être dans une phrase passive peut avoir n'importe quel temps grammatical, ce qui n'est le cas pour aucun autre type d'auxiliaire. Qui plus est, le participe passé d'une phrase passive peut être coordonné avec d'autres attributs du sujet d'autres classes de mot, montré en (6):

- (6) Cette conception générale du problème n'est ni **un produit du hasard**, ni **imposée par la nature elle-même** (Sørensen 1986, cit. Herslund (ed.) 1997).

L'argument le plus fort, pourtant, pour cette analyse, est que le participe passé d'une construction passive se pronominalise par un *le* invariable, tout comme les autres attributs du sujet (7a-c), ce qui n'est pas possible avec des parties de formes composées du verbe (7d):

- (7) a) Pierre est boulanger, et Jean l'est aussi  
b) Jeanne est intelligente, et Marie l'est aussi  
c) Le pain est mangé par Marie, mais la viande l'est  
d) \*Pierre est parti, et Jeanne l'est aussi

Tout porte donc à analyser le participe passé d'une construction passive comme attribut du sujet et non comme partie d'une forme composée du verbe. Cette possibilité a été considérée par d'autres grammairiens, par exemple Baccus (2002: 82), qui cite pourtant l'exemple (8) pour prouver qu'il ne s'agit pas d'un attribut du sujet après tout. La raison en est que la phrase passive peut contenir un autre attribut du sujet:

- (8) Ma voisine est surnommée Marilyn par ses amis

*Marilyn* serait donc l'attribut du sujet, lié au sujet par une forme composée (passive) du verbe *surnommer*.

Il est cependant intéressant par rapport à l'analyse de Baccus que cet attribut suit le participe en dislocation et semble donc plutôt être un membre de son syntagme:

- (8') **Surnommée Marilyn par ses amis**, ma voisine a toujours su se faire valoir

Dans (8'), le syntagme participe passé disloqué est attribut libre du sujet, et l'attribut *Marilyn* suit le verbe infini *surnommée*. Il semble donc que dans (8), l'attribut *Marilyn* se situe sur un autre niveau d'analyse que le participe, et que ni (8), ni l'exemple (9) qui est cité de Le Goffic (1993: 203), qui y voit trois rangs d'attributs, ne renversent l'analyse du participe passé comme attribut du sujet dans la phrase passive:

(9) Pierre a été nommé directeur jeune

En effet, (9) aussi contient un attribut libre<sup>17</sup>, à savoir *jeune*, et la relation entre *nommé* et *directeur* est la même qu'entre *surnommer* et *Marilyn* dans (8).

Herslund (1996, ed., 1997, ed.), prenant comme point de départ l'analyse du passif comme construction à attribut du sujet, analyse à son tour le passif comme une alternance de valence grammaticalisée, une *diathèse*, ce qui donne lieu à la compréhension du passif comme une catégorie fonctionnelle plutôt qu'une catégorie grammaticale. Dans ce qui suit je vais présenter l'analyse fonctionnelle du passif qui est le fondement de l'analyse comportant une dimension textuel que je vais proposer dans 3 ci-dessous.

## **2.2. L'analyse fonctionnelle du passif**

Pour les linguistes qui s'intéressent à l'effet d'une phrase passive par rapport à son emploi dans le texte, cette construction a surtout l'effet de **topicalisation** (cf. p.ex. Wilmet 1997: 499, Riegel et al. 1994: 440, Korzen (ed) 2004). Par la construction passive, l'Agent sémantique obtient une position topicalisée dans la phrase, et il s'agit donc d'une autre représentation fonctionnelle de la même action verbale. La construction passive introduit un autre 'angle optique', pour ainsi dire. Le passif est donc avant tout une **catégorie fonctionnelle**.

Dès lors, c'est une question presque 'philosophique' de déterminer si l'analyse du passif est plus compliquée que celle de l'actif, c'est-à-dire si la topicalisation d'un autre membre de la phrase complique la formation ou la compréhension de la phrase. D'après les générativistes, la construction est formée soit au moyen de transformations (générativistes des années soixante, p.ex. Ruwet 1967), soit au moyen de mouvements de différentes parties de la phrase (générativistes plus récents, p.ex. Rowlett 2007). Ces opérations rendent la formation d'un passif bien plus compliquée que ce n'est le cas d'un actif, tout simplement parce que le locuteur a la responsabilité de 'changer' la structure de la phrase avant de la formuler. L'allocutaire, à son tour, a un processus d'interprétation plus compliqué aussi.

---

<sup>17</sup> Pour une explication et une analyse plus approfondie des *attributs libres*, voir Korzen (ed.) 2004: 126-145.

Selon les fonctionnalistes, par contre, ce changement de structure est difficile à prouver, et le caractère plus compliqué du passif est ainsi mis en doute, par exemple chez Dik (1997: 250-255). Dans sa Grammaire Fonctionnelle néerlandaise (GF), les fonctions syntaxiques ne sont ajoutées qu'après l'élaboration du cadre de prédicat et la saturation des variables posées comme arguments. C'est-à-dire que cet 'angle optique' de la phrase n'est fixé qu'au moment de son énonciation, en mettant un de ces arguments comme sujet de la phrase. La différence entre une phrase active (10a) et une phrase passive (10b) est donc assez simple dans la représentation du métalangage de la GF<sup>18</sup>. J'ai souligné cette différence ci-dessous en ajoutant aussi une traduction des formules en langue naturelle:

- (10) a) Pres *e<sub>i</sub>*: *hit* [V] (*d1x<sub>i</sub>*: *man* [N])<sub>AgSubj</sub> (*d1x<sub>j</sub>*: *woman* [N])<sub>GoObj</sub>  
*The man hits the woman* (L'homme frappe la femme)
- b) Pres *e<sub>i</sub>*: *hit* [V] (*d1x<sub>i</sub>*: *man* [N])<sub>Ag</sub> (*d1x<sub>j</sub>*: *woman* [N])<sub>GoSubj</sub>  
*The woman is hit (by the man)* (La femme est frappée [par l'homme])

Il faut remarquer à propos de (10b) que la version 1997 de la GF ne définit pas le statut du complément d'agent dans le cadre de prédicat. Les exemples en (10) montrent pourtant combien la mise en passif est facilement accessible pour le locuteur. Ce n'est en effet que le sujet grammatical qui constitue la différence entre (10a) et (10b), et en principe tout argument du verbe peut avoir la fonction grammaticale de sujet<sup>19</sup>. Dans la phrase passive, c'est donc le Patient sémantique ('Goal' dans la terminologie de Dik) qui assume la fonction de sujet.

Le métalangage assez compliqué de Dik rend peut-être moins accessible la compréhension de la formation d'une phrase passive, mais dans cette analyse, la représentation de Dik du passif comme rien qu'une autre manière de représenter la même action verbale sera le point de départ. En effet, les arguments sémantiques du verbe ne changent pas entre l'actif

---

<sup>18</sup> Une petite explication de ce métalangage, introduit par Dik (1997, chap. 3), est nécessaire: *Pres* signifie que la phrase est au présent, *e<sub>i</sub>* indique un événement, puis en italiques les lexèmes employés pour former la structure sémantique; *d1x* signifie 'entité défini au singulier', en parenthèses carrées sont marquées les catégories de prédicats (V= verbe, N= nom), et en lettres baissées sont les rôles sémantiques, ainsi que les relations syntaxiques.

<sup>19</sup> Ceci est un constat théorique de Dik, qui pose pourtant une hiérarchie de probabilité d'assumer la fonction de sujet des différents arguments, où l'Agent est le plus probable et l'argument de Location est le moins probable (Dik 1997: 262-287). Dans le français, il y a toutefois plusieurs arguments sémantiques qui ne prennent jamais la fonction de sujet (voir Herslund [ed.] 1996 pour une hiérarchie valable pour le français).

et le passif (cf. Riegel et al. 1994: 434), ce qui se voit dans la représentation de Dik, et ce que je vais essayer de maintenir dans mon analyse aussi.

On est arrivé au noyau du problème maintenant : d'un côté, le cadre d'arguments du verbe mis en participe passé joue un rôle pour le sens de la phrase. Ainsi, dans la représentation purement fonctionnelle de Dik, c'est le verbe au participe passé qui est le noyau de la phrase, et la phrase est formée à partir de son cadre prédicatif. D'un autre côté, toutefois, l'analyse syntaxique de la phrase, comme on l'a vu ci-dessus, semble bien meilleure avec un attribut du sujet après *être* au lieu d'une analyse avec une forme composée du verbe. Le problème qui reste à résoudre est donc de combiner ces deux constats dans une analyse opérationnelle. C'est ce que je vais essayer de faire dans ce qui suit à l'aide des moyens que j'ai introduits ci-dessus en 1.2.

### 3. Le passif analysé au niveau textuel de la phrase

La couche du niveau textuel qui nous intéresse pour l'analyse du passif est la couche sémantique, introduite en 1.2. ci-dessus. Cette couche est l'endroit où nous pourrions mettre la représentation de la phrase comme échange d'informations (cf. Halliday & Matthiessen 2004: 507). C'est, pour ainsi dire, la couche où on voit le 'contenu' du sens et quelle situation est représentée dans la phrase. Ainsi, dans le système d'analyse de Halliday & Matthiessen, c'est dans la couche '*Process*' que sont marqués les rôles sémantiques, et par conséquent aussi là où se forme le passif. (11) montre donc comment ce n'est que le déplacement de l'*Actor* et du *Goal* sémantiques qui rend le passif (11b) différent de l'actif (11a):

- |      |    |              |                |              |
|------|----|--------------|----------------|--------------|
| (11) | a) | The lion     | caught         | the tourist  |
|      |    | <i>Actor</i> | <i>Process</i> | <i>Goal</i>  |
|      | b) | The tourist  | was caught     | by the lion  |
|      |    | <i>Goal</i>  | <i>Process</i> | <i>Actor</i> |

(11) est un exemple simple, qui montre néanmoins le fait que ce n'est que le déplacement des rôles sémantiques qui change la phrase (Halliday & Matthiessen: 508-509). Le *Goal* sémantique – le Patient dans notre terminologie – reste le même par rapport au contenu

sémantique du verbe, et dans les deux phrases, c'est le même procès qui est exprimé; en effet le procès 'attraper' (*catch*).

Le traitement du passif de Halliday & Matthiessen montre bien l'objectif de mon analyse: L'analyse est opérationnelle par rapport à une analyse de phrase donnée, et elle est simple; elle ne complique pas trop les choses. Pourtant il y a quelques phénomènes que l'analyse de Halliday & Matthiessen ne traite pas, à savoir la combinaison de la structure du procès avec ses actants sémantiques avec la structure syntaxique de la phrase et les relations grammaticales des actants. Pour mon analyse, je vais donc proposer une combinaison des niveaux grammatical et textuel, de sorte que l'analyse d'une phrase passive montre en même temps qu'il s'agit d'une structure d'attribut du sujet au niveau grammatical et qu'au niveau textuel, le niveau du sens de la phrase, le passif représente une situation qui part du même verbe que l'actif. L'analyse que je vais proposer est illustrée dans (12); l'élargissement de l'analyse de Halliday & Matthiessen peut paraître simple – néanmoins il semble résoudre les problèmes décrits en 2. ci-dessus. (12) montre donc le nombre de niveaux et de couches nécessaires pour analyser la phrase passive; ici p.ex. la couche de cohésion ne nous intéresse pas. Les couches sont nommées à partir du niveau d'analyse dont elles font partie, puis par le nom de la couche: *G:R* signifie alors 'niveau grammatical: couche des relations', *G:C* signifie 'niveau grammatical: couche des constituants' (dans n'importe quelle analyse, ces deux couches sont obligatoires et indispensables), et *T:S* signifie 'niveau textuel: couche sémantique'. Un tel système d'abréviations semble incontournable pour pouvoir représenter l'analyse à plusieurs niveaux qui consistent en plusieurs couches.

(12)		Yvonne	est	frappée	par Pierre
	G: R	Sujet	Verbal	Attribut (S)	Cpt. d'agent.
	G: C	NPr	Vb. (prés.)	Vb. (part.pas.)	Synt. Prép.
	T: S	Patient		Procès	Agent

Cette analyse étant toujours en état de développement, les appellations peuvent évidemment être débattues: Serait-il, par exemple, plus opportun de parler d'une couche 'de procès', suivant ainsi Halliday & Matthiessen, au lieu d'une couche 'sémantique' ? Puisque c'est l'appellation que j'ai choisie en (12) pour décrire le verbe au centre du sens de la phrase, c'est peut-être mieux. En général, la nature tentative des analyses comportant

un niveau textuel donne lieu à des considérations terminologiques, et tout comme il y a des parties de cette analyse qui nous restent à 'terminer', il en est de même avec la terminologie.

Il reste pourtant une considération importante pour cette analyse, à savoir la topicalisation. Parfois appelée 'thématisation'<sup>20</sup> (p.ex. chez Riegel et al. 1994), c'est la fonction générale de la phrase passive, cf. ci-dessus. Il faut donc que cela se voie dans une analyse fonctionnelle, et ci-dessus (dans la section 2.1.) j'ai proposé de placer la structure informationnelle dans la couche sémantique, et si on le fait, l'analyse du passif par rapport à l'actif serait comme (12') dans son état final (pourvu que nous n'ayons pas besoin de représenter les relations de la phrase à d'autres phrases dans le texte).

(12')		Pierre	frappe		Yvonne
	G:R	Sujet	Verbal		Objet
	G:C	NPr.	Vb. (prés.)		Npr.
	T:S	Agent/TOP	Procès		Patient/FOC
		Yvonne	est	frappée	par Pierre
	G: R	Sujet	Verbal	Attribut (S)	Cpt. d'agent.
	G: C	NPr.	Vb.(prés.)	Vb. (part.pas.)	Synt. Prép.
	T: S	Patient/TOP		Procès	Agent/FOC

On peut remarquer à la vue des analyses en (12') que le fait de construire une phrase passive n'est pas forcément une véritable 'dégradation' de l'agent; grammaticalement, c'est le changement du statut de l'agent d'un membre valenciel de la phrase (sujet) à une espèce d'adverbial<sup>21</sup> (complément d'agent), mais dans la structure d'information on voit bien que dans la phrase active c'est l'objet qui est focalisé, tandis que dans la passive c'est justement l'agent qui prend la place focalisée de la phrase. L'atténuation de l'agent sémantique n'est alors que partielle.

<sup>20</sup> Je me tiens ici au terme 'topicalisation', puisque les deux termes 'topicalisation' et 'thématisation' ne couvrent pas forcément le même champ linguistique, bien que souvent confondus dans la littérature linguistique. En effet, si la *topicalisation* a à faire avec le sens, et ainsi la structure d'information, de la phrase, la *thématisation* est plutôt une notion structurale. Et puisque c'est la dimension du sens que je traite ici, j'appelle le statut de l'élément mis en tête de la phrase 'topique' (TOP), et l'élément focalisé est marqué par 'FOC'.

<sup>21</sup> Voir cependant mes remarques finales concernant le statut du complément d'agent.

Les analyses en (12') ont aussi la manière 'classique' de distinguer un passif d'une construction à sens d'état, à savoir la présence du complément d'agent, mais comme le remarque Le Goffic (cf. ci-dessus), l'agent est le plus souvent sous-entendu, et il est donc nécessaire de démontrer comment mon analyse distingue les deux lectures. (13-14) représentent alors la différence entre une phrase passive (c'est-à-dire la lecture de processus de la construction à attribut du sujet) et une phrase à attribut du sujet dans la lecture d'état:

(13)		La cathédrale	est	restaurée
	G:R	Sujet	Verbal	Attribut (S)
	G:C	Synt. Nom.	Vb. (prés.)	Vb. (part.pas.)
	T:S	X/TOP	Procès	Y/FOC
(14)		La cathédrale	est	restaurée
	G:R	Sujet	Verbal	Attribut (S)
	G:C	Synt. Nom.	Vb. (prés.)	Vb. (part.pas.)
	T:S	Patient/TOP		Procès/FOC

Il est nécessaire de remarquer qu'à propos de la lecture d'état, (13), il n'existe pas d'appellation sémantique pour les deux entités que connecte le verbe copule *être*. Je n'ai donc marqué qu'un X et un Y; j'aurais peut-être pu ne rien marquer du tout. Seulement la différence centrale est qu'en (15), c'est *être* qui constitue le procès représenté dans le sens de la phrase<sup>22</sup>.

L'analyse que j'ai proposée du passif est orientée vers la description de la phrase et son sens. C'est l'élément concernant le sens qui est nouveau par rapport à l'analyse classique, et le fait que l'analyse s'occupe de l'interface entre niveau grammatical et niveau textuel. Ce que mon analyse ne contient pas est surtout des considérations à propos de la création du passif et les contraintes concernant cette création. Comment se fait-il, par exemple, que la phrase *Pierre frappe sa femme* ne se passivise pas par *\*Sa<sub>i</sub> femme est frappée par Pierre<sub>i</sub>* ? Une vue 'mécanique' sur la formation du passif ne donne aucune réponse à cette question-là, mais les générativistes modernes (tels que Rowlett 2007) offrent des

---

<sup>22</sup> Les difficultés à trouver une appellation correcte pour le rôle sémantique lié au sujet de *être* est notoire (cf. par exemple Herslund (ed.) 1996). Cela est pourtant un point de départ pour d'autres études dans ce domaine aussi.

contraintes sur la structure syntaxique qui prévoit quelles structures sont possibles. Ici il s'agirait du phénomène qu'un pronom possessif doit être 'c-commandé' (cf. Rowlett 2007, Radford 2004) par un élément nominal pour pouvoir être présent dans la syntaxe, et dans la phrase *\*Sa femme est frappée par Pierre*, le pronom possessif *sa* ne l'est pas quand la possession concerne *Pierre* (ce qui est montré par les indices ci-dessus). Mon analyse se contente donc de décrire la fonction du passif liée à la structure syntaxique, et elle part alors de structures possibles et n'offrent aucune contrainte sur la formation du passif. C'est là un champ d'excellence de la grammaire générative; bien que mon analyse contienne une dimension structurale de par son niveau *grammatical*, pour donner une analyse 'complète' du passif, il faudrait évidemment aussi recueillir toutes les contraintes sur sa création. Cela n'a pourtant pas été mon but ici.

#### **4. Remarques finales**

Le sens d'une phrase est un phénomène textuel qui est déterminé par plusieurs facteurs tels que l'interaction des éléments linguistiques dans la structure syntaxique. Le passif est donc un phénomène textuel aussi. Il est évident que le contexte, c'est à dire la fonction de la phrase dans un texte donné, peut aussi aider à déterminer s'il s'agit d'un processus ou d'un état (cf. 2.1. ci-dessus). Bien que je n'aie pas traité la manière de décider dans un contexte donné s'il s'agit de l'un ou de l'autre, il est fort probable que le niveau textuel de l'analyse peut y être utile aussi.

Syntaxiquement le passif est exprimé d'une manière, mais ce que j'ai voulu montrer par mon analyse est que l'on le comprend d'une autre manière. Le procès au centre du sens est un autre verbe que celui qui constitue le centre de la signification en tant que verbal. Le choix de voix concerne donc la construction de toute la phrase, et par conséquent la génération de son sens. Et les voix ne constituent pas une partie de la flexion verbale.

Il est important de remarquer qu'il est bien possible d'analyser l'aspect fonctionnel du passif d'une autre manière; je ne prétend pas avoir inventé la seule solution au problème. L'analyse fonctionnelle de Halliday & Matthiesen ou de Dik représente le même aspect fonctionnel. Il faut cependant souligner que l'analyse que j'ai proposée montre la double nature de la phrase passive d'une manière assez systématique pour faire fonctionner une analyse de phrase, et c'était là ma raison de proposer cette analyse. C'est une manière

systématique de décrire la relation état/processus classique (traditionnellement appelée *Zustand/Vorgang*, cf. Togeby 1983) en termes d'analyses opérationnels.

L'analyse n'ajoute rien de nouveau au sujet de la fonction du passif non plus: là je suis d'accord avec les descriptions qu'en ont faites les autres grammairiens, c'est-à-dire du passif comme une représentation de topicalisation d'un autre membre de la phrase qu'à l'actif.

Il faut avouer que l'analyse que j'ai proposée ne facilite pas forcément l'analyse. Elle ne la complique pas forcément non plus, mais l'avantage évidente en est qu'elle rend plus précises en même temps la description de la structure de la forme linguistique étudiée et la description de la fonction du choix de forme. Et l'élargissement du système d'analyse laisse une place pour montrer dans l'analyse la distinction intuitive processus/état et, peut-être dans une autre couche du niveau textuel, d'où vient la compréhension d'une construction comme soit 'processus' soit 'état'.

Il y a évidemment plein d'autres choses à examiner par rapport au niveau textuel de l'analyse, y compris la question de terminologie : serait-il peut-être mieux de parler d'un niveau *de phrase* et d'un niveau *d'énoncé* au lieu des niveaux 'grammatical' et 'textuel', respectivement ? Il est important de souligner qu'on n'a pas toujours besoin de toutes les couches du niveau textuel, mais l'analyse peut probablement toujours profiter d'un niveau textuel, au moins pour montrer la structure d'arguments du verbe, essentielle pour comprendre comment le verbal pose des contraintes par rapport à la formation d'une phrase. Pour les autres emplois possibles du niveau textuel, on pourrait mentionner surtout la spécification de la fonction des connecteurs (cf. Nølke 2006), qui seront plus faciles à marquer systématiquement dans l'analyse.

De même, il est probable que la fonction même de l'*élément d'énoncé* puisse trouver sa place dans cette nouvelle analyse, ce qui serait intéressant pour une analyse du discours. Ainsi, par exemple un fragment de phrase à fonction vocative (cf. Jønsson 2005) pourrait être analysé en tant que *vocatif* dans une des couches du niveau textuel. On a peut-être raison de se demander laquelle, car on ne peut pas exclure qu'encore un niveau de l'analyse, ou peut-être seulement encore une couche du niveau textuel, serait nécessaire pour décrire des fonctions pragmatico-sémantiques de certains éléments linguistiques. Cette suggestion n'est toutefois qu'une pensée détachée après cette analyse du passif :

restent à faire beaucoup d'autres analyses de ce type pour trouver les limites du nouveau système d'analyse.

Il reste encore bien des problèmes à résoudre par rapport au passif aussi, des problèmes qu'on peut aborder à partir de l'analyse que je viens de proposer.

Par exemple le statut du complément d'agent quand il est exprimé : s'agit-il d'un membre du syntagme participe passé qui fonctionne comme attribut du sujet, ou est-ce un membre de la phrase ? Le fait qu'il suive le participe en dislocation, cf. l'exemple (8'), indique le premier, contrairement à l'analyse traditionnelle, mais c'est là une question qui dépasse le cadre de ce travail, et qui concerne plutôt une analyse au niveau grammatical. Une telle analyse pourrait aussi considérer s'il fallait analyser le complément d'agent comme un membre valenciel de la phrase et non comme un complément adverbial. La préposition *par* est en effet, comme le remarque Herslund (1997) à propos de ses occurrences dans les syntagmes nominaux, un marqueur d'une espèce d'*ergativité*, c'est à dire une marque exceptionnelle sur l'Agent sémantique. La structure grammaticale du passif fait donc accentuer l'Agent, ce qui est marqué aussi au niveau textuel, par la focalisation.

A partir du passif, il est alors possible de lancer plusieurs défis à l'analyse traditionnelle, et par conséquent d'élargir le système d'analyse. L'analyse que j'ai proposée ici semble être efficace pour analyser une phrase passive et expliquer les différences qu'engendre la diathèse, mais les relations entre les couches, et même entre les niveaux de l'analyse pourront être précisées de manière encore plus systématique, et on obtient donc une analyse où les cohérences entre plusieurs phénomènes sont décrites explicitement. Une telle analyse serait en accord avec l'approche *modulaire* (Nølke 1999), ou tout a une place importante dans l'analyse. Il ne faut pourtant pas oublier que tous les phénomènes ne sont pas toujours pertinents pour une analyse. En proposant dans cet article une analyse du passif à l'aide du niveau textuel, j'ai essayé de voir comment une analyse élargie peut fonctionner sans se servir de toutes les couches textuelles, mais en comportant tout de même tous les phénomènes nécessaires pour rendre l'analyse suffisamment précise<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> Je tiens à remercier Merete Birkelund, Katrine Jakobsen et Henning Nølke pour avoir lu des versions provisoires de cet article, et pour avoir ainsi contribué à rendre moins obscure l'expression de mes pensées, du moins pour ces vingt pages.

## Références

- Baccus, N. (2002): *Grammaire française*. Paris: E.J.L.
- Butler, C. S. (2003): *Structure and Function – a guide to three major structural-functional theories*. Part 1: Approaches to the simplex clause. Amsterdam: Benjamins.
- Dik, S. C. (1997): *The Theory of Functional Grammar*. Part I (The structure of the clause). Amsterdam/Berlin: Mouton de Gruyter.
- Fournier, J.-L. (2004): *Grammaire française et impertinente*. Paris: Livres de poche.
- Grevisse, M. (1988): *Le bon usage*. Bruxelles: Editions Duculot.
- Halliday, M.A.K. & C.M.I.M. Matthiessen (2004): *An Introduction to Functional Grammar* (Third edition). London: Hodder Arnold.
- Herslund, M. (ed.) (1996): *Det franske sprog*. III (Valens og transitivitet). Version provisoire.
- Herslund, M. (1997): "Typological Remarks on Complex Noun Phrases in Danish". In Van Durme, K. (ed.) (1997): *The Valency of Nouns*. Odense Working Papers in Language and Communication, #15. Odense: Institut for sprog og kommunikation, Université d'Odense. 37-58.
- Herslund, M. (ed.) (1997): *Det franske sprog*. IV (Diatese). Version provisoire.
- Jønsson, M. & H. Nølke (en prep.): "Sætningsanalyseproblemer fra grammatiktimerne på Fransk". Version provisoire.
- Korzen, H. (ed.) (2004): *Det franske sprog*. Sænummer (Introduktion til leksikalske og syntaktiske strukturer på fransk og dansk). Version provisoire.
- Le Goffic, P. (1993): *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- Mauger, G. (1968): *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. Paris: Hachette.
- Nølke, H. (1999) "Linguistique modulaire: principes méthodologiques et applications" in Nølke H. & J.M. Adam (1999) (ed.) *Approches modulaires: de la langue au discours*. Lausanne / Paris: Delachaux et Niestlé.
- Nølke, H. (2006): "Hvad konnekterer konnektorerne?". In Vikner, S. & V. Engerer (eds.), *Kasus, sætningsled og semantiske roller*. Tidsskrift for sprogforskning, årg. 4. Aarhus: Statsbiblioteket. 155-185.
- Pedersen, J., E. Spang-Hanssen & C. Vikner (1980): *Fransk grammatik*. Copenhagen: Akademisk Forlag.
- Radford, A. (2004): *Minimalist Syntax*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Riegel, M., J.-C. Pellat & R. Rioul (1994): *Grammaire méthodique du français*. Paris: P.U.F.

- Rowlett, P. (2007): *The Syntax of French*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ruwet, N. (1967): *Introduction à la grammaire générative*. Paris: Plon.
- Sørensen, F. (1986): "Passivkonstruktioner er prædikatskonstruktioner". In N. Davidsen-Nielsen & F. Sørensen (eds.) *Festskrift til Jens Rasmussen*. CEBAL 8, 230-249.
- Togeby, K. (1983): *Grammaire française*. Tome III. Copenhagen: Akademisk Forlag.
- Wilmet, M. (1997): *Grammaire critique du français*. Bruxelles: Duculot.

## Indhold / Sommaire

#192

Redaktionen : *I dette nummer*

Side 2

Katrine Tafteberg Jakobsen :

*La nature ambiguë du syntagme nominal déverbal. Etude comparative du danois et du français*

Side 4

Mads Jønsson :

*Le passif en français : Essai d'analyse textuelle et fonctionnelle*

Side 28

Indhold / Sommaire

Side 50

(Pré)publications #192, Århus, september 2008

© forfatterne på samtlige artikler.